

MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Rapport d'activité 2019

Décembre 2019



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bassin minier
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



Sommaire

objectif
stratégique

1

Assurer la gestion de l'inscription du Bien Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO et la bonne application du plan de gestion, comme vecteur de résilience du Bassin minier

Objectif opérationnel N°1

Renforcer la protection du Bien. 5

Objectif opérationnel N°2

Assurer une gestion du Bien respectueuse de sa Valeur Universelle Exceptionnelle et des engagements de l'État auprès de l'UNESCO 9

Objectif opérationnel N°3

Assurer une dynamique d'appropriation et de valorisation ambitieuse du « Bassin minier Patrimoine mondial ». 15

objectif
stratégique

2

Contribuer au développement de l'attractivité du territoire en faisant du Bassin minier une destination touristique et de loisirs et favoriser l'appropriation de l'inscription « UNESCO » par la culture

Objectif opérationnel N°1

Co-élaborer avec les opérateurs touristiques et partenaires compétents une stratégie coordonnée de développement touristique et de loisirs à l'échelle du Bassin minier. 23

Objectif opérationnel N°2

Faire du « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » un outil de création et d'animation culturelle et d'appropriation de l'inscription par les habitants 27

objectif
stratégique

3

Participer à la mise en œuvre de projets d'aménagement et de logement en lien avec la programmation de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier

Objectif opérationnel N°1

Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes. 31

Objectif opérationnel N°2

Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle 33

Objectif opérationnel N°3

Contribuer à la préservation et au développement de la richesse paysagère et écologique et des projets de continuités écologiques dans le Bassin ainsi qu'à l'appui technique à la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs 34

Objectif
stratégique **1**

*Assurer la gestion de l'inscription
du Bien Bassin minier Patrimoine
mondial de l'UNESCO et la bonne
application du plan de gestion,
comme vecteur de résilience
du Bassin minier*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Renforcer la protection du Bien

Convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 [...] La Mission poursuivra et confortera son accompagnement des collectivités et leurs groupements pour la prise en compte du périmètre UNESCO et de la zone tampon dans leurs stratégies de planification (PLU, PLUi, SCOT), et en matière de protection du patrimoine et des paysages miniers au travers des sites classés. Ce faisant, elle veillera à l'association des services de l'État à toutes les échelles de l'élaboration et de la révision des documents d'urbanisme, en lien avec l'expertise des collectivités territoriales, notamment les Départements, dans leur champ de compétences. [...]

Sur la base des résultats de l'étude « qualification et protection des paysages remarquables du Bassin minier », et « Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle et Exceptionnelle », la Mission Bassin Minier a assisté les acteurs de la planification de manière à traduire les Objectifs de Qualité Paysagère dans les SCOTs, PLU et PLU(i).

Poursuite du partenariat avec les acteurs de la planification (initié en mars 2012)

La Mission Bassin Minier a poursuivi son assistance technique auprès de la CAVM et de la CAPH dans le cadre de l'élaboration de leurs PLUi afin qu'ils intègrent les enjeux patrimoniaux et paysagers liés à l'inscription à l'UNESCO.

En 2019, le travail a notamment consisté en l'intégration de ces enjeux dans le zonage et le règlement.

Un travail similaire a été réalisé avec le SCOT du Grand Douaisis.

Nb : outre les enjeux liés à l'inscription au Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a accompagné les collectivités dans la traduction dans les documents de planification, des enjeux liés aux risques (notamment hydrauliques), à la trame verte et bleue ainsi qu'à l'aménagement et au développement des sites de loisirs et de tourisme.

Élaboration de cahiers de préconisations architecturales et urbaines

En 2018, la Mission Bassin Minier avait accompagné Maisons et Cités dans l'élaboration de son cadre de référence pour le traitement des façades et abords des logements inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ; ce travail s'est fait en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France du Nord et du Pas-de-Calais.

En 2019, en s'appuyant sur les orientations de ce cadre de référence et en les adaptant, la Mission Bassin Minier a accompagné la CAPH dans la réalisation d'un cahier de préconisations pour le traitement des abords et façades de la cité du Pinson à Raismes. À la demande de la Délégation Interministérielle au Renouveau du Bassin Minier et en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France, la Mission Bassin Minier a été le rédacteur principal du volet patrimoine du référentiel d'ambitions partagées pour les cités visées par le premier triennal de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

Mettre en œuvre et suivre la Charte partenariale « Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO » pour les cités minières (signée avec Maisons et Cités et SIA habitat)

Signées au deuxième semestre 2017 entre l'État, la Mission Bassin Minier et les bailleurs, Maisons et Cités et SIA Habitat, les Chartes visent à définir la coopération entre les parties afin de créer un cadre de dialogue sur l'évolution du patrimoine inclus dans le périmètre Bassin minier Patrimoine mondial. Leur signature engage les parties dans un processus de partage des enjeux et des objectifs dans le but de garantir une gestion du patrimoine acceptable pour chacun et conforme aux engagements de l'État.

Après des échanges réguliers au cours de l'année 2018, notamment dans le cadre de la réactivation de la convention de mise à disposition de données avec les bailleurs, **l'année 2019** a marqué la mise en œuvre des actions visées par les Chartres partenariales.

La Mission Bassin Minier a mené un travail de mobilisation de données des bailleurs afin de suivre l'état des logements dans le périmètre (bâti et occupation sociale).

Ceci a permis au cours du **second semestre 2019** d'engager pleinement la réalisation et le suivi d'un tableau de bord sur l'état et les évolutions des cités dans le périmètre « Patrimoine mondial ». Ce travail a notamment permis d'alimenter l'actualisation de fiches détaillées à l'échelle des cités, et plus spécifiquement dans le cadre de l'accompagnement des services de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin autour du suivi de leurs cités minières inscrites sur la liste des cités prioritaires de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

Dans le cadre des projets liés à l'ERBM, la Mission Bassin Minier a apporté son assistance technique aux bailleurs et à leurs groupements de maîtrise d'œuvre de manière à anticiper au mieux la prise en compte des enjeux « UNESCO » dans les futurs travaux (quartier Sabatier à Raismes, cité Barrois à Pecquencourt, cité Nouméa à Rouvroy).

NB : la période 2019 ayant concerné essentiellement les phases de diagnostic, ce travail devra donc se poursuivre en partenariat avec les ABF de manière à traduire effectivement les préconisations dans les projets jusqu'à la phase travaux.

Par ailleurs, en 2019, des dossiers potentiellement impactant pour la Valeur Universelle Exceptionnelle ont fait l'objet d'échanges entre Maisons et Cités, les ABF et la Mission Bassin Minier (visites de terrain, expertises, rédaction de notes d'enjeux,...). Il s'agit de :

- la cité 9 à Barlin,
- la cité des Musiciens à Bruay-La-Buissière,
- la cité de la Parisienne à Drocourt.

Participer à l'élaboration du Plan de paysage du SCOT du Grand Douaisis

Depuis 2015, la Mission Bassin Minier travaille avec le SCOT du Grand Douaisis, la CCCO, la CAD et le CAUE du Nord sur le projet de plan de paysage (élaboration du dossier de candidature porté par le SCOT et retenu dans le cadre de l'appel à projet national « Plan de Paysage », élaboration du diagnostic)

En 2019, la Mission Bassin Minier a participé à l'élaboration des objectifs et des actions du Plan de paysage. Elle a participé aux réunions et contribué à la rédaction du document finalisé fin 2019.



Comité technique -
gestion du site classé la Chaîne des terrils
Mission Bassin Minier

Accompagner les gestionnaires et diffuser les orientations de gestion pour le site classé « Chaîne des terrils » au titre de la loi du 2 mai 1930

La Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement des gestionnaires (Département du Nord, CPIE-Chaîne des terrils, PNRSE, Département du Pas-de-Calais, Eden 62, EPF Nord-Pas de Calais, CABBALR ...) et porteurs de projets sur un terril classé pour la prise en compte des enjeux du classement dans les plans de gestion et projets.

Réaliser un schéma des usages et de découverte du site classé « la Chaîne des terrils »

Ce schéma aura pour but

- de mettre en avant les vocations (actuelles ou en projet) ou les potentiels de chacun des terrils de la Chaîne des terrils au regard des 5 thématiques,
- de donner à voir la connectivité possible entre les sites et prioriser,
- d'aider à l'émergence de projets de gestion et/ou de valorisation des terrils,
- de préciser les éléments de vigilance à prendre en compte et les opportunités au regard du classement, en fonction des vocations,
- de définir une stratégie de communication auprès des propriétaires, gestionnaires, habitants et usagers.

En 2019, la Mission Bassin Minier a rencontré les propriétaires et gestionnaires afin de faire le point sur les moyens de chacun pour gérer les terrils et mieux connaître les actions de valorisation.

La Mission Bassin Minier a avancé sur la réalisation d'un schéma de référence.

En partenariat avec la DREAL Hauts-de-France, et dans la lignée de la demi-journée organisée en octobre 2018, la Mission Bassin Minier a organisé **un deuxième comité technique le 19 décembre** à destination des élus, des propriétaires et gestionnaires des terrils classés au titre de la « loi 1930 », afin d'échanger sur le schéma des usages et de découverte et les outils de valorisation du site classé.

Identifier les conditions de mise en œuvre de Sites Patrimoniaux Remarquables

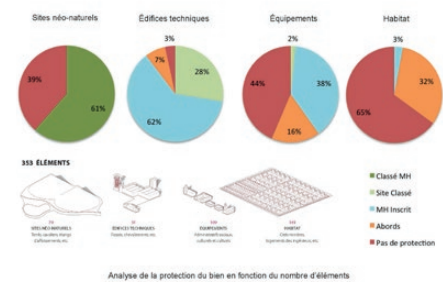
Ce dispositif prévu par la loi « LCAP », qui s'applique aux ensembles urbains et paysagers d'intérêt majeur, a pour vocation de se substituer aux secteurs sauvegardés et aux AVAP et permettra de mettre en œuvre des Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Ce nouveau dispositif fera l'objet d'échanges dans le cadre du comité de suivi technique « Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO ».

En 2019, aucune démarche n'a été lancée. Cependant, la commune d'Auby a sollicité la DRAC par l'intermédiaire de l'ABF afin qu'un SPR soit lancé sur la commune. La démarche s'engagera en 2020.

[...] La préservation du Bien passe par le renforcement et la promotion d'une culture partagée de la protection du Bien et de sa Valeur Universelle et Exceptionnelle (VUE), et par une veille patrimoniale permettant de mieux connaître et anticiper les évolutions qui impactent les éléments du Bien. [...] La proposition d'une plate-forme collaborative permettant de développer un outil commun d'échanges et de veille patrimoniale sur le périmètre et sa zone-tampon pourrait y contribuer et pourrait être portée par la Mission Bassin Minier. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier participera activement à la collecte des données et à leur compilation dans le cadre du rapport d'évaluation périodique du Bien, requis par le Centre du patrimoine mondial en 2019.

Par ailleurs, un travail de promotion du classement du site des terrils formant la Chaîne des terrils du Nord de la France apparaît encore nécessaire. La Mission Bassin Minier pourrait contribuer à valoriser largement ce classement aux côtés de la DREAL.

Enfin, la Mission Bassin Minier renforcera les premières démarches menées en termes d'évaluation des impacts de l'inscription, prévues dans le plan de gestion qui ne limite pas l'évaluation aux seuls impacts touristiques. La Mission met en place progressivement ce dispositif, dont elle tirera les recommandations pour guider la stratégie de développement qui devra l'accompagner. [...]



Phase 3 de l'étude VUE -
Méthode de veille patrimoniale
Mission Bassin Minier

Engager une méthodologie de veille et d'observation de l'intégrité des 353 éléments composant le Bien.

En 2019, dans la continuité de l'étude « Évolutions urbaines et protection de la Valeur Universelle et Exceptionnelle », et de manière à anticiper la construction d'un outil de veille partagé (action prévue en 2020), la Mission Bassin Minier a récolté et traité un ensemble de données auprès des bailleurs Maisons et Cités et SIA Habitat qui concernent aussi bien les caractéristiques et l'état des logements que leur occupation. Grâce à la mobilisation des données des bailleurs, un travail ciblé sur les cités minières qui s'inscrit également dans le cadre de l'actualisation des travaux de l'Observatoire social et urbain du Bassin minier, a pu être engagé afin d'alimenter les analyses sur le patrimoine minier. Une publication sera communiquée au début de l'année 2020.

Renforcer le suivi et l'évaluation de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial sur le territoire

Dans la perspective de mutualisation des besoins d'observation (cf. OS3 OP 3), et en s'appuyant sur la méthodologie adoptée dans le cadre de la plateforme de l'intelligence collective EURALENS, la Mission Bassin Minier a souhaité engager en 2019 des réflexions avec ses partenaires autour de la construction d'un référentiel, avec

pour objectif de mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

S'il apparaît que les questions d'observation et d'évaluation sur ces sujets sont complexes à appréhender, notamment en raison des difficultés à faire le lien entre, d'une part, l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial et, d'autre part, le développement et les retombées (principalement indirectes), des approfondissements devraient voir le jour au cours de l'année 2020 autour de la mise en place d'enquêtes qualitatives partagées intégrant la problématique de l'Inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

Dans l'attente de ces possibles compléments, la Mission Bassin Minier a reconduit **en 2019** pour la 6^e fois consécutive l'enquête de satisfaction.

Cette enquête vise à mesurer l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial. Elle permet plus particulièrement d'évaluer le degré de connaissance et d'appropriation de cette inscription auprès de la population et son évolution dans le temps, en interrogeant les actions mises en œuvre dans le cadre de « Bassin minier fête le Patrimoine mondial », et plus globalement l'image du Bassin minier ; actions qui ont également fait partie **en 2019**, pour certaines, de la programmation Odyssee - EURALENS 2019.

Les 381 personnes interrogées au cours des 9 événements organisés dans un calendrier resserré cette année autour d'un week-end festif fin juin, ont de nouveau permis de tirer plusieurs enseignements.

- 225 personnes, soit près de 3 visiteurs sur 5, participaient pour la 1^{re} fois aux animations proposées. Ce ratio est similaire à celui de l'enquête de 2018. Cela signifie que l'opération continue de renouveler son public tout en réussissant un début de fidélisation.
- L'image du Bassin minier reste intimement liée aux valeurs humaines qu'il véhicule (convivialité – solidarité – etc.), à la présence du patrimoine industriel mais aussi à l'histoire personnelle des personnes interrogées.
- On constate que le nombre de personnes enquêtées ayant une image négative du territoire reste faible (6% contre 5,9% en 2018). On peut légitimement penser que les efforts engagés depuis de nombreuses années sur le renversement de cette image portent leurs fruits, même s'il reste encore beaucoup à faire notamment auprès de la population locale, celle-ci ayant un rôle majeur à jouer en tant qu'ambassadrice de son territoire.
- La connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial est en légère hausse. En effet, cette année 82,1% des personnes interrogées avaient connaissance de cette inscription (contre 80,5% en 2018). Cette inscription est considérée comme une reconnaissance de l'histoire industrielle et humaine du territoire, une fierté et un moyen de préserver et mettre en valeur le territoire.

Événement « Cultivons la terre noire »
lors du 7^e anniversaire de l'inscription
du Bassin minier au Patrimoine mondial
Marc pour la Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Assurer une gestion du Bien respectueuse de sa Valeur Universelle Exceptionnelle et des engagements de l'État auprès de l'UNESCO

L'impérieuse nécessité de développer une approche coordonnée de la gestion des biens a été rappelée aux États parties prenantes par la décision 40 COM 7, portant sur l'état de conservation des biens inscrits, prise par le Comité du patrimoine mondial, lors de sa séance de 2016.

Cette approche intégrée de gestion s'incarne dans le Plan de gestion du Bien inscrit, en l'espèce le Bassin minier, dont la mise en œuvre est pilotée par la Mission Bassin Minier.

Les dispositions à développer avec la MISSION BASSIN MINIER sur ce deuxième objectif opérationnel devront être articulées avec la mise en œuvre des orientations de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM).

La Mission Bassin Minier veillera à poursuivre les études permettant d'enrichir la réflexion sur des démarches et projets de qualité et contribuant à conforter la position de la Mission comme lieu-ressource. Pour exemple, ces objectifs sont ceux attendus pour l'étude sur les pressions urbaines, la VUE et la valorisation de ses résultats. [...]

Poursuivre l'étude sur les évolutions urbaines et la protection de la Valeur Universelle Exceptionnelle

En 2019, la Mission Bassin Minier a finalisé l'étude " Pressions urbaines et protection de la Valeur Universelle et Exceptionnelle du Bassin minier".

Le 29 avril 2019, le comité de pilotage politique final a permis de fixer une série d'objectifs et d'actions à mener dans la continuité de cette étude. Il s'agit notamment de :

- la nécessité de diffuser largement l'étude et de mieux valoriser ce travail auprès des acteurs institutionnels et des professionnels,
- la réalisation d'un guide «Vade-mecum» à destination des porteurs de projets dans le périmètre «patrimoine mondial» (collectivités, maîtres d'ouvrages, bailleurs, services instructeurs, professionnels de l'architecture et de l'aménagement),
- la mise en place d'un outil de veille patrimoniale.

La Mission Bassin Minier a défini les contours de ces actions qui seront mises en œuvre en 2020.

[...] Afin de partager ces résultats avec le public le plus large, elle assurera la diffusion de la connaissance et favorisera les échanges d'expériences qualitatives par la publication de documents, l'organisation de réunions et de journées thématiques de sensibilisation. Elle développera des partenariats avec les écoles d'architecture et de paysages et les universités sous formes de workshops, séminaires, programmes de recherches en associant les acteurs du territoire, notamment les collectivités et les bailleurs. [...]

Co-organiser avec l'ENSAPL un atelier/séminaire d'une semaine dans le Bassin minier

En 2019, la Mission Bassin Minier a accompagné l'ENAPSL, la ville de Rouvroy, la CAHC et SIA Habitat dans l'organisation d'un Atelier / Séminaire sur le secteur de la cité Nouméa.

[...] La Mission Bassin Minier poursuivra également les démarches de sauvegarde de sites et d'édifices du Bien en grande fragilité, et/ou en danger, et/ou à enjeux, et leur mise en projet auprès des propriétaires et gestionnaires. Dans ce cadre, la Mission Bassin Minier peut assurer un rôle de coordination de la démarche programmatique (en associant le Département du Pas-de-Calais qui s'inscrit dans une programmation patrimoniale sur les Monuments Historiques avec la DRAC, ou sur les édifices non protégés avec la Région et la Fondation du Patrimoine) et contribuer au montage de l'ingénierie financière, avec l'appui de tous les outils disponibles. [...]

Concernant les sites en danger, bâtis et néo-naturels, animation de la réflexion programmatique et partenariale autour de leur conservation et leur mise en projet

>> Partenariat Mission Bassin Minier/Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais

L'engagement par l'EPF d'une réflexion partagée sur son prochain PPI 2020-2024 a permis à la Mission Bassin Minier de reposer la question des sites miniers en danger (une douzaine dans le périmètre du Bien inscrit) et de leur éligibilité au nouveau programme d'intervention de l'EPF.

Au cours de deux ateliers territoriaux, mais aussi à travers une note adressée à l'EPF, la Mission Bassin Minier a souligné l'urgence de ces situations en précisant qu'au titre de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la sauvegarde de ces bâtiments constituait en soi un projet, sans bien sûr que cela n'exonère les futurs propriétaires de s'engager dans une démarche active de programmation et de reconversion.

L'EPF a reconnu la particularité de ces opérations et a proposé un cadre de portage spécifique, qui permettrait la prise en charge de 50 % des travaux de remise en sécurité du clos-couvert et qui conditionne cette intervention à la présence de la Mission Bassin Minier dans la phase de construction du programme.

>> Convention de partenariat Mission Bassin Minier/Fondation du Patrimoine

Après la signature de cette convention en 2017, l'objectif prioritaire de l'année 2018 a été un lancement national de la souscription sous la forme d'une conférence de presse, au siège de l'UNESCO à Paris le 30 juin 2018, qui a donné lieu à une très belle couverture presse avec près d'une centaine d'articles.

Un plan de communication spécifique avec des actions ciblées par typologie de public a été rédigé en 2018 et mis en application tout au long de l'année 2019. Une nouvelle identité graphique a été réalisée et appliquée sur deux nouveaux supports publiés en 2019 :

- un poster dépliant présentant les 11 sites en danger en format A6 a été imprimé à 2000 exemplaires,
- un film démontrant l'état de péril des 11 sites en danger.

Ces deux supports ont comme objectif principal de faire prendre conscience tout un chacun de la gravité de la situation et seront diffusés largement sur tout le territoire lors du premier semestre 2020 : réseaux sociaux, mailing, site web, envoi courrier aux maires...

En parallèle, un travail de fond avec des rencontres par commune est en cours afin de mobiliser les maires et les habitants. Les communes d'Estevelles, Sains-en-Gohelle, Fresnes-sur-Escaut et Wallers ont déjà montré leur fort attachement à leur patrimoine en versant une contribution à la souscription.

Enfin, l'entreprise MSE à Wingles, Les chevrettes du terri à Rieulay, ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial, ont également apporté un soutien à la Mission Bassin Minier en contribuant à leur tour.

>> Point d'avancement sur les démarches engagées des différents sites

• **Chevalement de la Fosse 2 à Anhiers.** En 2019, la Mission Bassin Minier a porté un diagnostic sanitaire et architectural sur le chevalement d'Anhiers pour le compte de la ville d'Anhiers et de Douaisis Agglo. Cette étude a permis de définir les mesures de sauvegarde à mettre en œuvre, ainsi que le potentiel de reconversion de l'ensemble du site. Cette étude a fourni aux porteurs potentiels (notamment Douaisis Agglo et l'EPF) des éléments techniques, programmatiques et financiers susceptibles de les aider à définir la faisabilité d'un futur projet.

• **Chevalement de la Fosse 5 à Billy-Berclau :** la Ville et les propriétaires ont donné leur accord pour l'engagement d'une étude sous maîtrise d'ouvrage de la Mission Bassin Minier, mais l'apparition d'un acquéreur potentiel a interrompu la démarche. La Mission Bassin Minier a rencontré cet acquéreur, avec le maire de la commune, pour préciser le contexte du bâtiment et les exigences patrimoniales qui incomberaient au futur propriétaire. Il s'agit d'une situation préoccupante, car en l'absence de volonté

Affiche de la souscription patrimoine minier en danger
Mission Bassin Minier



locale de préempter, la cession du site ne pourra être empêchée, alors que l'acquéreur n'a manifestement pas les moyens d'entretenir ce site patrimonial.

- **Salle des pendus de la fosse 12 à Loos-en-Gohelle** : aucune action n'a été engagée par le propriétaire du site (Maisons et Cités), dont la dégradation se poursuit de manière inquiétante, en dépit d'une saisine officielle de la DRAC (CRMH).

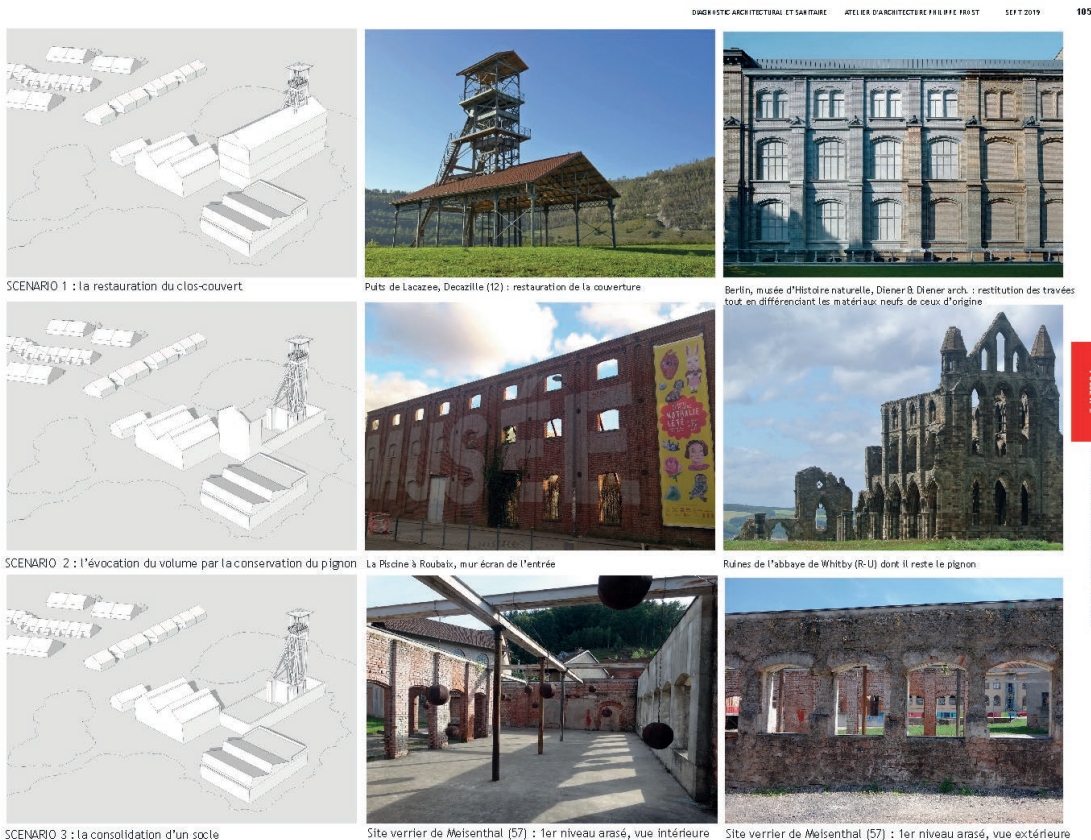
- **Camus Haut d'Annay-sous-Lens** : suite à l'étude de conception portée par la Mission Bassin Minier en 2018, co-financée par la Région et Maisons et Cités (propriétaire du Camus Haut), une réunion a été montée en Sous-préfecture de Lens en septembre 2019. Aucune solution n'a été arrêtée pour financer le surcoût de l'opération. Une démarche a été initiée par la DRAC et le bailleur, en lien avec l'ENSAPL, pour imaginer de nouvelles pistes de programmation et mettre en œuvre des opérations d'urbanisme transitoire. Sans présager des suites de cette initiative, la question du financement de ces sites en danger est clairement posée et devra trouver une réponse en matière d'ingénierie financière dans le prochain Contrat de plan. Faute de quoi, ces bâtiments pourraient se dégrader définitivement et participer à une remise en question de l'inscription.

- Suivi de la procédure d'abandon manifeste pour le site de la **fosse 6 de Haisnes-lez-la-Bassée**.

- Poursuite de l'étude architecturale et de programmation du **Château des Douaniers à Fresnes-sur-Escaut**. L'étude pré-opérationnelle a été livrée en juin 2019. Cependant, l'un des utilisateurs potentiels du site a abandonné sa participation au projet. Pour l'heure, sans repreneur identifié, l'étude n'a pas encore trouvé de traduction opérationnelle et le bâtiment continue de se dégrader de manière extrêmement préoccupante.

- Suivi de la démarche de valorisation de la **fosse Mathilde à Denain** : le projet est au point mort, dans l'attente de la confirmation de la programmation liée à l'agriculture urbaine.

- Suivi du projet de reconversion de la **Chapelle Sainte Barbe avec la ville de Somain** : ce projet est piloté par la Ville et s'articule autour d'un lieu d'accueil lié à la recherche d'emplois.



Extrait du diagnostic de la fosse 2 de Flines à Anhiers
Atelier d'Architecture
Philippe Prost

ANHIERES
FOSSÉ N° 2
2. PHASE 2 : DÉTERMINATION DES TRAVAUX

- Accompagnement de la CABBALR pour le projet de Parc nourricier sur le site de la **Fosse 1/1bis de Noeux** : l'étude de programmation est finalisée et le dernier comité de pilotage a eu lieu en février 2019. La Mission Bassin Minier a suivi activement cette étude dont les conclusions en termes de programmation sont ambitieuses et prometteuses, mais demanderont une maîtrise d'ouvrage forte.

- État des lieux de la réflexion sur l'avenir de la salle des pendus de la **fosse 7 de Barlin** : un premier contact a été établi avec la Ville, le site restant en propriété privée. La Ville doit valider son souhait d'engager une étude de diagnostic, équivalente à celle menée sur le chevalement d'Anhiers par exemple.

- Poursuite de l'accompagnement initié en 2018 pour la sauvegarde de la **fosse 13 bis de Bénifontaine** : la Mission Bassin Minier a accompagné un groupement de porteurs de projet (programme mixte restauration/carpodrome/aquaponie) afin de finaliser une proposition, qui s'est heurtée aux contraintes du contexte réglementaire et environnemental. Le site a été sécurisé par la fermeture des accès par des murs en parpaings. Malgré cela, le site a subi à nouveau des dégradations : en réponse, une surveillance active de la municipalité et de l'association a permis d'identifier les auteurs et d'engager des poursuites, avec le soutien permanent de la DRAC.

Diffuser le guide à destination des propriétaires occupant des logements miniers inclus dans le périmètre Patrimoine mondial

En 2019, la Mission Bassin Minier a travaillé avec les partenaires du projet (DRAC, Conseil Régional, CAUE 59 et 62, DDTM 59 et 62, Espaces infos énergie, services habitat des EPCI et des communes) pour assurer une bonne diffusion du guide.

Trois séances de travail ont été programmées : avec la CAHC, la CALL et la CCCO, afin de sensibiliser tout particulièrement :

- les propriétaires de maisons en cités minières, qu'elles soient incluses ou non dans le périmètre Patrimoine mondial.
- les structures de conseil et d'accompagnement : opérateurs de l'amélioration de l'habitat.

Un kit de communication contenant le guide, un flyer, une affiche, des insertions... a été conçu afin de faciliter l'appropriation du sujet et la diffusion de l'outil sur l'ensemble du territoire.



Couverture du guide à destination des propriétaires occupants
Mission Bassin Minier

De belles retombées ont déjà eu lieu cette année : article dans la presse/radio locales (la Voix du Nord, Nord Eclair, l'avenir de l'Artois, Va-infos, radio Chérie FM Lens...), dans les journaux des Communautés d'agglomération (CAHC, Valenciennes métropole) et de communes (Noyelles-Godault, Estevelles), actualité sur le site web de la CCCO, de la commune de Raismes, actualité sur la page Facebook de la Ville de Grenay.

Les guides, les affiches et les flyers ont été largement relayés dans les communes de Montigny-en-Gohelle, Noyelles-Godault, Hénin-Beaumont, Oignies, Estevelles, Grenay, Loos-en-Gohelle, Bully-les-Mines, Harnes, Lens, Mazingarbe, Sains-en-Gohelle, Wingles, Noyelles-Sous-Lens, Liévin, Drocourt, Pecquencourt, Libercourt, Dourges, Fresnes-sur-Escaut.

Les Bailleurs sociaux, Maisons & Cités/le Groupe SIA ont apporté un soin particulier à la valorisation du guide en le remettant systématiquement à chaque nouveau propriétaire de maison des mines, l'inscription étant mentionnée comme gage de valeur du bien acquis.

[...] Enfin, pour assurer le suivi de la gestion du Bien patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier contribue à l'animation et à l'organisation des instances du dispositif de gouvernance. La Mission Bassin Minier est aussi l'interlocuteur désigné au sein de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial (ABFPM). Membre du bureau de l'association, elle contribue activement à ses travaux et missions d'accompagnement. [...].

Les Comités locaux du Bassin minier Patrimoine mondial

Le comité local du Lensois s'est réuni le 20 mai et la réunion prévue le 10 décembre 2019 est reportée à avril 2020.

Le comité local du Béthunois s'est réuni le 28 février 2019.

Les comités locaux du Valenciennois et du Douaisis ne se sont pas réunis en 2019.

Le comité technique de suivi regroupant les services de l'Etat concernés (DRAC/DREAL/DDTM 59 et 62/UDAP) et la Mission Bassin Minier s'est réuni tous les mois.

La Conférence des territoires

Les Actes de la Conférence des territoires du Bassin minier Patrimoine mondial qui s'est déroulée le 26 octobre 2018 ont été édités et diffusés. Ils sont disponibles en ligne sur www.bassinminier-patrimoinemondial.org, dans l'onglet « ressources ».

Les Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial

Rendez-vous biennal, les Rencontres sont l'occasion de faire le point sur les avancées du plan de gestion du Bassin minier Patrimoine mondial. Cette année, les Rencontres se sont déroulées le **26 novembre 2019** sur le site du 9-9bis à Oignies et ont été un succès : 180 acteurs du territoire, élus, techniciens, associations, entreprises, acteurs culturels et touristiques, communicants... ont répondu présents.

Trois séquences ont construit le programme avec

- un focus sur la Chaîne des Puys – Faille de Limagne haut lieu tectonique, autre inscription française, par Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Département du Puy-de-Dôme, porteur de la candidature et aujourd'hui gestionnaire. Le Département travaille avec les acteurs du territoire pour concilier préservation des paysages, accueil des visiteurs et vie des résidents.
- un « balayage à 360 degrés » du plan de gestion du Bassin minier Patrimoine mondial par une sélection d'acteurs qui ont témoigné des projets qu'ils portent pour protéger, aménager et valoriser ce territoire inscrit au Patrimoine mondial : les communautés d'agglomérations de la Porte du Hainaut et de Béthune Bruay,

*Intervention de Jean-Yves Gouttebel
lors des rencontres du Bassin minier
Patrimoine mondial 2019
Guillaume Theys pour la Mission Bassin Minier*



le Département du Nord, Maisons & Cités, les Offices de tourisme de Lens Liévin et de Valenciennes Métropole, la Cité des Electriciens, le Louvre-Lens, Artoiscope, une entreprise familiale de transport A. METTIER.

- une table ronde conclusive réunissant le Département du Pas-de-Calais, la Mission Bassin Minier, la DRAC et un grand témoin de la matinée, Xavier Bailly, administrateur du château de Villers-Cotterêts, ancien administrateur du Mont-Saint-Michel (Centre des Monuments nationaux).

Un effort particulier a été apporté à l'éco-conception de l'événement : mobilier en carton recyclé et recyclable, pochettes en tissu recyclé et cousu localement par des personnes en réinsertion professionnelle chez Vestali à Liévin, papier 100% recyclé pour les publications papier, traiteur zéro déchet.

La diversité de sujets abordés a apporté une très belle couverture-presse à l'événement : Voix du nord, avenir de l'Artois, ILTV, Va-infos, nord littoral, chérie FM Lens, radios associatives (Scarpe-sensée, radio plus, radio bassin minier), magazine ICEO, journal des échos du Pas-de-Calais...

Une belle activité sur twitter est à souligner : 2 publications qui ont généré respectivement 1971 vues, 18 j'aime, 8 retweets et 858 vues, 11 j'aime et 4 retweets.

La Mission Bassin Minier poursuit sa participation au réseau national des Biens français inscrits au Patrimoine mondial : l'ABFPM

La Mission Bassin Minier a contribué à la production et à l'animation du séminaire de formation à la médiation autour du Patrimoine mondial (partenariat avec les sites d'Arc et Senans et du Val de Loire) qui s'est tenu du **12 au 14 novembre 2019** dans les locaux de la Saline royale d'Arc et Senans.

Elle participe aux instances de l'ABFPM : Bureau, Conseil d'administration et Assemblée Générale

Elle contribue à l'accompagnement de sites en candidature :

- mission d'expertise sous la forme d'un atelier de terrain dans le cadre de la préparation de la candidature « Les citadelles du vertige » portée par le Département de l'Aude.
- mission d'expertise sur le projet de candidature de l'archipel de Saint Pierre et Miquelon.

Elle a participé au groupe de travail « retour d'expériences sur l'élaboration des plans de gestion ». L'objectif, à la demande du Ministère de la Culture, est de travailler à l'élaboration d'un « guide » d'aide à l'élaboration des plans de gestion et de rendre accessible l'expérience accumulée par les sites français. L'ABFPM prévoit la parution du guide début 2020.

Enfin, elle a participé à la première édition des rencontres des communicants des 45 sites français inscrits, qui s'est tenue en **septembre 2019**, en Val de Loire. Elle a présenté le travail mené en événementiels et relations-presse.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°3

Assurer une dynamique d'appropriation et de valorisation ambitieuse du « Bassin minier Patrimoine mondial »

La compréhension et l'appropriation par tous les publics du Bassin minier des valeurs de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial demandent un important travail de sensibilisation qui doit s'inscrire dans toutes les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et mobiliser l'ensemble des acteurs. Ce travail doit porter aussi bien sur le patrimoine bâti que sur le patrimoine naturel et paysager.

Depuis l'inscription, la Mission Bassin Minier a cette responsabilité en collaboration étroite avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, d'animer les acteurs du territoire, de définir et développer la médiation culturelle et patrimoniale du Bien, à destination des habitants, des visiteurs et des jeunes publics. [...]

Une attention particulière est donnée à la valorisation et à la mise en lumière de ces actions auprès des acteurs institutionnels, des médias et du grand public (notamment les habitants du Bassin minier).

À destination des habitants et des particuliers

- Suivi des expositions « Bassin minier Patrimoine mondial » et « l'invention du Patrimoine mondial ».
 - En 2019, l'exposition Bassin minier Patrimoine mondial a été empruntée par les villes de Sains en Gohelle et de de Méricourt et par l'Office du tourisme de Cœur d'Ostrevent.
 - L'exposition « l'Invention du Patrimoine mondial » a été empruntée par la Région Hauts-de-France, le Lycée Darchicourt à Hénin Beaumont et l'Office de Tourisme de la Porte du Hainaut.
- Suivi (comités de pilotage, apports de connaissances, réflexions et positionnements...) des actions de médiation autour de l'inscription au Patrimoine mondial, initiées par les communes, les associations locales, les intercommunalités (suite des actions sur le Valenciennois - Contrat de ville 2017-2019, démarrage d'une action à Somain pour 2020) ...
- Conception du film documentaire faisant le récit croisé de 3 projets de médiation socio- culturelle accompagnés par la Mission Bassin Minier et à destination des habitants (en majorité en Quartiers Politiques de la Ville).
- AmbassadeurEs du Patrimoine : poursuite du travail d'adaptation du conte du vilain petit canard de Hans Christian Andersen en conte du vilain petit chevalement/ Partenariat centres sociaux de Valenciennes.
- Co-conception, avec l'association Mémoire du travail, de la grande chasse au trésor patrimonial à Nœux-les-Mines du 21 septembre 2019 (Journée du patrimoine).



Chasse au trésor à Nœux-les-Mines,
le 27 septembre 2019
Mission Bassin Minier

À destination du jeune public (scolaire et hors temps scolaire)

Pour l'année scolaire **2018-2019**, le **Rectorat de la Région académique** Hauts-de-France a accordé à la Mission Bassin Minier une mission-projet, coordonnée par la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. Une enseignante en Histoire-Géographie du Lycée Darchicourt (Hénin-Beaumont) s'est vue attribuer cette mission, avec pour objectifs, en co-construction avec la Mission Bassin Minier :

- de proposer des pistes pédagogiques sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.
- de construire des actions d'éducation culturelle afin de mettre en résonance le patrimoine du Bassin minier avec d'autres patrimoines issus d'époques et de

cultures diverses (Liste du patrimoine mondial) et de passer du local au mondial, du particulier à l'universel. Cette première phase a donné lieu à un premier compte-rendu, diffusable en janvier 2020. La mission de l'enseignante a été reconduite pour l'année scolaire 2019-2020.



Affiche du film d'animation
Mission Bassin Minier

En partenariat avec **le réseau Canopé** (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) : ont été réalisés le maquettage et la diffusion du dossier pédagogique cycle 3 « Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO », conçu en partenariat IEN Circonscription de Valenciennes-Anzin/ ancienne professeur des écoles de l'école du Bosquet à Wallers avec la Mission Bassin Minier.

Suite à l'expérimentation partenariale en 2018 avec les cinq centres sociaux du Valenciennois, un nouveau séjour culturel à vélo a été organisé **en 2019** à destination d'une quinzaine de jeunes.

Pour ne pas rééditer le séjour 2018, la Mission Bassin Minier a proposé et bâti un programme d'une semaine non pas sur le Bassin minier français, mais à la découverte du bassin de la Ruhr en Allemagne. L'objectif est de montrer, en résonance avec l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, que l'histoire minière n'est pas uniquement propre à leur territoire, mais que cette histoire est commune à de nombreux pays.

À destination des professionnels de la médiation patrimoniale

Le groupe de travail sur le développement d'outils de médiation a poursuivi ses travaux :

- Travail sur la qualification des visites de sites sur la question du Patrimoine mondial : 9-9 bis et Fosse d'Arenberg.
- Conception et réalisation d'une quinzaine de dessins à usage des médiateurs dans leurs pratiques professionnelles, visites guidées ou ateliers pédagogiques. Il s'agit à travers le dessin de faire passer des messages qui peuvent paraître complexes ou trop longs à expliquer pour des publics tels que les habitants, les visiteurs ou les jeunes publics. Les dessins ont fait l'objet d'une diffusion publique lors des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial (sous forme d'affiches et de cartes postales). Ils sont à la disposition des médiateurs du territoire sur demande auprès de la Mission Bassin Minier.
- Conception et édition du conte La petite histoire du Bassin minier Patrimoine mondial à partir des dessins conçus dans la cadre du groupe Médiation Bassin minier Patrimoine mondial.

Un cycle de 5 journées de sensibilisation pour les médiateurs du Louvre-Lens a été organisé autour des thématiques suivantes :

- Histoire du Bassin minier au Centre Historique Minier de Lewarde, le 5 février 2019.
- Les patrimoines du Bassin minier et l'inscription au Patrimoine mondial au 9-9bis, le 19 mars 2019.
- La reconversion du Bassin minier, aujourd'hui et demain, à la cité des électriciens à Bruay-La-Buissière, le 2 avril 2019.
- Découverte des cités minières autour du Louvre-Lens et du site minier du 11/19 à Loos-en-Gohelle, le 3 septembre 2019.
- Découverte du site minier de la Fosse d'Arenberg et du patrimoine minier du Valenciennois, le 15 novembre 2019.

Le cycle se terminera en janvier 2020 au Louvre-Lens par l'organisation d'une journée réunissant les médiateurs de tous les sites.

Interventions dans le cadre universitaire et/ou de rencontres professionnelles

En 2019, la Mission Bassin Minier a réalisé différentes interventions auprès d'étudiants du cycle de formation continue "Hautes études régionales" en partenariat avec la Région Hauts-de-France et Sciences Po Lille, dans le cadre du module sur les inégalités territoriales.

L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ



Dessin réalisé à destination des médiateurs

Olivier Sampson

Les 6 et 7 Juin 2019 à Lens, la Mission Bassin Minier est intervenue en séance plénière et aux visites de terrains lors de la 4^e édition des Ateliers Projet Urbain «Les Territoires Phoenix, la preuve par Euralens».

Le 10 octobre 2019, elle est intervenue aux Rencontres Régionales de l'Aménagement en Hauts-de-France organisées par le CEREMA et la DREAL sur le thème "Des cités-jardins, à la ville nature : Apprendre ensemble à cultiver son territoire"

Le 26 octobre 2019, à la demande de l'Association des biens français du patrimoine mondial, elle est intervenue au Salon international du Patrimoine culturel au Musée du Louvre à Paris, sur la thématique «Médiation et concertation : sensibiliser habitants et visiteurs», devant une cinquantaine de participants.

À la demande de l'AMULOP (Association pour un Musée du Logement Populaire du Grand Paris), la Mission Bassin Minier a organisé une courte journée d'études (Centre historique minier de Lewarde et Cité des électriciens) pour quatre enseignants-chercheurs et une archiviste de la région parisienne.

[...] L'information et la communication auprès du public le plus large et en particulier auprès de la population est une préoccupation qui doit accompagner l'ensemble des actions engagées. Une plus grande visibilité et lisibilité des actions est à trouver à travers des supports d'information et de communication conçus avec le réseau des partenaires et relayés par eux. [...]

Suites de l'audit de la marque « Bassin minier Nord - Pas de Calais Patrimoine mondial »

Dans les suites de l'audit et des outils créés en 2018, trois axes de travail ont été définis pour 2019 :

- **Diffuser les deux guides** à travers des réunions à destination des communes, organisées à l'échelle des intercommunalités, l'objectif étant d'inciter les communes à bien communiquer sur l'inscription du Bassin minier Patrimoine mondial et à afficher fortement leur appartenance via le logo officiel. Une réunion avec les DGS des communes de la CAHC a eu lieu le **18 juin dernier**. Des rendez-vous individuels pour travailler la question avec les communes ont eu lieu avec les maires/ou chargés de communication de Grenay, Fresnes-sur-Escout, Loos-en-Gohelle, Oignies, Estevelles, Liévin, Raismes, Wingles.



Lancement du club des entreprises, ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial, le 27 juin 2019
Thierry Tonneaux pour La Voix du Nord

- **Poursuivre l'animation (sous forme d'ateliers) du groupe des partenaires associés à l'audit** pour continuer à déployer le plan d'actions « objectif 2022, les 10 ans de l'inscription ». Une réunion a été organisée le 14 mars 2019 pour affiner la stratégie d'appropriation de l'inscription par tout un chacun.
- **Poursuivre la constitution d'un réseau d'« Ambassadeurs du Bassin minier Patrimoine mondial »** en s'appuyant sur la diffusion de la signature « Bassin minier Patrimoine mondial » créée en 2018.

Un événement de lancement avec partenaires et journalistes a eu lieu le **27 juin 2019** dans les locaux de l'entreprise familiale A. Mettier. Un flyer, comprenant les informations pratiques pour devenir ambassadeur et un autocollant détachable, ont été réalisés afin de promouvoir cette signature à destination des habitants et des entreprises. Actuellement, 8 entreprises identifiées ont rejoint officiellement le cercle des ambassadeurs : Transports A. Mettier à Bouchain, Groupe Hiole Industrie et Imprimerie Woelflé à Prouvy, Les Chevrettes du Terril à Rieulay, les médias Va-infos et Icéo, l'association Vestali, MSE (Matériel Santé Environnement). Un second temps fort sous la forme d'un petit-déjeuner a été organisé le **13 décembre** dans les locaux de la Mission Bassin Minier et a permis d'attirer de nouvelles entreprises dans ce club d'ambassadeurs. Enfin, un film de promotion a été réalisé afin d'inciter, de donner envie à tous les "Amoureux du Bassin minier Patrimoine mondial" de rejoindre le cercle des ambassadeurs. Il est disponible sur la chaîne YouTube de la Mission Bassin Minier et sera diffusé largement sur les supports de communication off et on-line, début 2020. À noter que dans le cadre de l'opération « Les Bals du Patrimoine mondial », 70 danseurs-complices, habitants de Lens, Harnes, Mazingarbe et Wingles, ont porté un tee-shirt à l'effigie de la signature.

Poursuite du chantier « signalétique » à différentes échelles

La Mission Bassin Minier assure le suivi du déploiement de la signalétique Bassin minier Patrimoine mondial : accompagnement des intercommunalités, des communes et des gestionnaires

État d'avancement des démarches par agglomération :

- Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut : déploiement de la signalétique en cours, fin du chantier début 2020
- Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole : déploiement de la signalétique en cours, fin du chantier début 2020
- Communauté d'Agglomération d'Hénin Carvin : chantier terminé en septembre 2019
- Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin : poursuite du déploiement sur 2 communes
- Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys romane : Signalétique posée sur la Cité des Electriciens, aide financière de l'agglomération votée en 2019, chantier programmé en 2020.
- Douais Agglo, Communauté de Communes de Cœur d'Ostrevent : études en cours

*Inauguration de la signalétique Bassin minier Patrimoine mondial de la CAHC, le 22 novembre 2019
Mission Bassin Minier*



En 2019, des inaugurations ont eu lieu dans les communes de Harnes et Wingles mais également sur la CAHC qui est la première agglomération à avoir signalé l'ensemble de ses éléments, 47 au total. Un travail collaboratif entre les communicants du 9-9bis, de l'agglomération d'Hénin-Carvin, de la Mission Bassin Minier, de Maison et Cités, de Filiéris a permis de monter un événement inaugural le **22 novembre 2019** sur le site du 9-9bis à Oignies, permettant aux acteurs des communes et aux partenaires de découvrir l'outil-carte pointant et décrivant tous les éléments concernés de l'inscription. Cet outil conçu collectivement a été réalisé par la CAHC. L'idée étant de le décliner pour les 6 autres agglomérations du Bassin minier, dans les prochaines années.

Un film de présentation des différentes typologies d'éléments, fosse, cité, chevallement, terril ... ponctué par des interviews d'habitants et de partenaires a permis à tout un chacun d'appréhender plus facilement l'étendue du périmètre et de la diversité des acteurs engagés dans cette opération.

Un communiqué et un dossier de presse ont été réalisés pour l'occasion et des retombées presse sont prévues : Echos du Pas-de-Calais, Chérie FM, Voix du nord, iltv, ICEO.

Des actualités sur les comptes twitter et Facebook des partenaires ont été rédigées. Une activité importante a été enregistrée sur le compte twitter de la Mission Bassin Minier : 1588 vues, 17 j'aime et 9 retweets.

Mise en place d'un réseau de communicants à l'échelle du territoire

Les directeurs de communication des Communautés d'agglomération sont régulièrement sollicités par la Mission Bassin Minier sur des sujets tels que l'appropriation de l'inscription, les événementiels comme le Trail des Pyramides Noires, le « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » pour que le relais auprès des habitants soit efficace dans leurs supports de communication tels que le journal, la newsletter, le site internet, ...

L'objectif en **2019** a été de poursuivre les échanges avec ceux déjà mobilisés et de nouer des liens avec ceux qu'il est plus difficile d'associer.

Utilisation d'un panel d'outils de communication cohérent, complémentaire et choisi en fonction de cibles prédéfinies

À destination de l'ensemble des cibles de la Mission Bassin Minier, un panel d'outils a été reconduit comme chaque année :

- le rapport d'activités annuel de la Mission Bassin,
- la Lettre d'informations (4 numéros par an),
- la carte de vœux,
- des communiqués et dossiers de presse relatifs à des opérations spécifiques (TPN, 3^e édition des Rencontres du Bassin minier Patrimoine mondial, élection de Jean-François Caron à la tête de l'ABFPM, inauguration signalétique CAHC, lancement signature des ambassadeurs, Bassin minier fête le Patrimoine mondial, les Bals du Patrimoine mondial),
- le panorama de presse 2019 : 10 communiqués de presse ont été envoyés et ont généré près de 300 retombées dans les médias,
- une série d'objets éco-conçus ...

Le site web bassinminier-patrimoinemondial.org au **29 novembre 2019** a enregistré 18 000 utilisateurs, 23 000 sessions d'utilisation et une durée moyenne de consultation de 1 minute 38.

Sur le compte twitter de la Mission Bassin Minier, on compte à cette même date 1698 abonnés et 86 tweets publiés.

En 2019, un travail de refonte du site internet de la Mission Bassin Minier, de sa newsletter et la création d'un centre de ressources numériques en lien avec le CAUE du Nord a été engagé.

En parallèle, l'identité visuelle de la Mission Bassin Minier a été modernisée avec la sortie d'un nouveau logo plus dynamique et graphique, prévue en janvier 2020, pour marquer l'année d'anniversaire des 20 ans de la Mission Bassin Minier.

[...] Enfin, cette valorisation passe par le rayonnement international de l'inscription. Dans le cadre de la gestion de l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier a poursuivi et développé des échanges et des rencontres dans de nombreux pays à l'échelle de l'Europe et du monde, et est régulièrement sollicitée pour son expertise pour participer à des projets. Elle s'inscrit de même dans les politiques d'échanges et de coopération internationale menées par le Conseil régional. [...]

Participation à deux projets INTERREG et au projet européen « Triangle de Weimar »

En 2016, le projet INTERREG « PNTN Terre en actions » France-Wallonie-Vlaanderen, a été retenu au terme d'une longue procédure de sélection. Initiative des deux Parcs (Scarpe Escaut en France et Plaine de l'Escaut en Belgique), le projet vise à mobiliser les habitants et les acteurs du territoire autour de leurs patrimoines naturels et paysagers.

En 2019, la Mission Bassin Minier a organisé la première édition du rallye transfrontalier "parcs sans frontière" qui a connu un succès d'estime de ses participants, moins nombreux que prévus. Ainsi, ce sont environ 70 personnes qui ont participé à ce format familial qui a permis à ces concurrents franco-belges de découvrir les richesses du parc transfrontalier du Hainaut.

En 2019, la Mission Bassin Minier a participé au comité d'orientation du projet INTERREG « Destination terrils.eu » France-Wallonie-Vlaanderen (2017-2021), porté par le CPIE-Chaîne des terrils, elle a présenté le travail mené sur le "tourisme de l'itinérance à vélo".

En septembre 2019, dans le cadre du cercle de coopération du « Triangle de Weimar » porté par le Conseil régional Hauts-de-France/Silésie/Ruhr, pour la seconde année consécutive, la MBM a participé au voyage d'étude sur la thématique du « tourisme à vélo au sein des anciens bassins industriels », organisé en Silésie. L'occasion de découvrir les dynamiques d'aménagement d'infrastructures cyclables ainsi que quelques sites miniers inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Affiche de l'événement " Parcs sans frontière ", organisé dans le cadre du projet INTERREG " PNTN Terre en actions " Mission Bassin Minier

Projet d'exposition et publication avec le Japon

La Mission Bassin Minier a poursuivi sa collaboration avec le Département Patrimoine Industriel du gouvernement japonais dans le cadre du projet d'exposition itinérante (et catalogue) croisant et mettant en dialogue la collection « Sakubei YAMAMOTO du musée de Tagawa au Japon et les fonds d'archives du Centre Historique Minier à Lewarde ».

Elle a ainsi produit des contenus à la fois pour l'édition d'un ouvrage sur le patrimoine industriel japonais mais aussi pour des contenus numériques dans le cadre de l'ouverture du centre d'interprétation sur l'inscription au Patrimoine mondial de 23 sites industriels de l'ère Meiji. Ce centre, à destination des habitants et des visiteurs, doit ouvrir au 1^{er} trimestre 2020 à Tokyo.

Expertise/coopération avec la Chine

Au titre de la démarche UNESCO, la Mission Bassin Minier a réalisé une **mission d'expertise** en matière de protection et de valorisation du patrimoine industriel, au 2^e forum chinois du patrimoine industriel organisé par ICOMOS China et la municipalité de Huangshi (province de Hubei) **du 3 au 5 novembre 2019**. Cette mission s'est déroulée en deux temps : visites de sites industriels et table ronde avec échanges d'experts, puis intervention au Forum sur le thème «*Bassin Minier Nord-Pas de Calais World Heritage Site : a major catalyst for the recognition of industrial heritage*».

Elle a poursuivi ses contacts avec l'Ambassade de France en Chine et notamment dans la perspective de la préparation de l'année franco-chinoise du tourisme culturel en 2021, contacts auxquels elle a associé la Mission Départementale Louvre-Lens tourisme.

Le 6 décembre 2019, elle a rencontré la représentante en France de la Chambre du commerce de la Province du Shanxi (CCPIT), province minière qui partage beaucoup d'enjeux avec le Bassin minier. Le CCPIT est en coopération étroite avec le Conseil régional Hauts-de-France.

À noter que les frais de déplacement de la Mission Bassin Minier sont pris en charge par les partenaires invités.



intervention de Catherine BERTRAM
au 2^e forum chinois du patrimoine industriel
Mission Bassin Minier

Participations à des conférences/accueil de délégations

Le 5 novembre, à la demande du directeur du 9-9 bis, suite à une mission d'expertise qu'il avait effectuée, la Mission Bassin Minier est intervenue devant une délégation marocaine venant de la région minière de l'Est Marocain (Jerada), venant visiter le Bassin minier et rencontrer des acteurs.

Le 14 novembre 2019, à Lens, la Mission Bassin Minier est intervenue pour présenter les enjeux de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, lors de la rencontre territoriale du corps consulaire de Lille, à la demande du Consul Honoraire du Portugal, responsable des relations institutionnelles du Corps Consulaire de Lille, en présence de MM. Michel Lalande, préfet de Région, Sylvain Robert, maire de Lens et d'Alain Griset, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts de France.

Les 9 et 10 décembre 2019, la Mission Bassin Minier a contribué à l'accueil d'une délégation de Silésie, présidée par le Maréchal de Silésie et accompagnée par Salvatore Castiglione, Vice-président du Conseil régional, en charge de la solidarité des territoires et des relations internationales. La venue de la délégation a pour objectif de sceller le renouvellement de l'accord de coopération des Hauts-de-France avec la Silésie, le 9 décembre lors de la soirée «*Polska- Hauts de France*». À cette occasion, la Mission a été choisie pour intervenir devant la délégation le 9 décembre, intéressée par la transition des activités minières et industrielles, et le 10 décembre pour accompagner une visite de terrain des grands sites miniers de Wallers-Arenberg et du Centre Historique Minier à Lewarde.

Les 11 et 12 décembre 2019, à Rabat au Maroc, elle est intervenue lors du colloque «*La ville au rythme de la mine*», portant sur les résultats d'un programme de recherche de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, de l'Institut de Recherche pour le Développement et de l'EGE. Le thème de son intervention a porté sur «*La résilience du Bassin minier Nord-Pas de Calais : de la reconversion à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial vers de nouvelles dynamiques territoriales.*»

Participation à la Plateforme européenne des régions charbonnières en transition

Les 16 et 17 octobre à la Commission européenne à Bruxelles, la Mission Bassin Minier a participé aux travaux de la Plateforme européenne des régions charbonnières en transition (session plénière et ateliers du 6^e groupe de travail).

Parallèlement, le 17 octobre, pour les membres de la Plateforme, la Région Hauts-de-France a organisé une visite de sites dans le Bassin minier : la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière, le terroir de Haillicourt (dégustation de vin, le Charbonnay) et Gazonor à Avion

Objectif
stratégique **2**

*Contribuer au développement de
l'attractivité du territoire
en faisant du Bassin minier
une destination touristique et
de loisirs et favoriser
l'appropriation de l'inscription
« UNESCO » par la culture*

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1**Co-élaborer avec les opérateurs touristiques et partenaires compétents une stratégie coordonnée de développement touristique et de loisirs à l'échelle du Bassin minier**

L'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial et l'implantation du Louvre à Lens sont les éléments fondateurs et déclencheurs de l'ambition touristique de ce territoire. Ces deux marques internationales (UNESCO et Louvre) et les travaux menés par la Mission Louvre-Lens Tourisme, pour créer une destination internationale «ALL» Autour du Louvre-Lens en qualité de Mission portée par la structure Pas de Calais Tourisme ont permis au Bassin minier d'être sélectionné avec 21 autres destinations pour assurer le renouveau de l'offre touristique française auprès des clientèles étrangères. Le «Contrat de Destination «ALL», Autour du Louvre-Lens, réunit aujourd'hui soixante-dix partenaires privés et publics et répond à la même logique que celle des espaces de rayonnement touristique. Il est piloté par la Mission Louvre-Lens Tourisme et porte sur 7 thématiques dans lesquelles le Mission Bassin Minier pourra continuer à apporter sa contribution.

L'année 2018 sera la troisième année du contrat. Dans la continuité, une structuration d'une stratégie conjointe et complémentaire est opportune dès maintenant. [...]*

**A noter que le contrat de destination a été poursuivi par avenant en 2019.*

Poursuite de l'élaboration de la stratégie d'aménagement et de développement touristique

Cette stratégie se fait à l'échelle de la Destination Autour du Louvre-Lens, en coopération avec l'Agence de Développement et de Réservation Touristique «Pas de Calais Tourisme» (la Mission Louvre-Lens Tourisme) et l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, notamment les EPCI et leurs offices de tourisme.

L'ensemble des acteurs a travaillé sur le dépôt d'un dossier dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur les espaces de rayonnement touristiques auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France. Construit sur les bases du Contrat de destination «Autour du Louvre-Lens», ce dossier est la base de la stratégie concertée des acteurs touristiques du territoire.

La Mission Bassin Minier a activement contribué à l'écriture du cahier des charges d'une mission confiée à la SCET, à l'initiative de la Délégation Interministérielle au Renouveau du Bassin Minier. Dans le contexte de coopération déjà dense entre les acteurs touristiques, la mission a été orientée sur les conditions d'une meilleure appropriation par la sphère politique, notamment dans le cadre nouveau créé par la loi NOTRe.

Sur la base des résultats de l'ensemble de ces travaux, un document d'information et de communication sera édité en 2020.

Diffusion des résultats de l'étude visant à faire émerger des signaux forts identitaires, fédérateurs et créatifs pour donner corps à la Destination Autour du Louvre-Lens.

En 2019, un prototype ainsi qu'un document synthétisant les propositions ont été réalisés. Ils vont permettre de sensibiliser les communautés d'agglomération et les équipements touristiques de la Destination sur la nécessité de déployer ces signaux à l'échelle de la Destination.

Suivi du projet « World Heritage Journeys in Europe » du Centre du patrimoine mondial et de l'Union Européenne

Le Bassin minier Patrimoine mondial fait partie des 5 sites français retenus en mai 2017 par le Centre du patrimoine mondial pour faire partie du projet "World Heritage Journeys in Europe".

Cofinancé par l'Union Européenne, le projet a pour objectif de promouvoir des routes transeuropéennes valorisant les Biens européens inscrits au Patrimoine mondial et permettant de renforcer le tourisme culturel. Après la finalisation des contenus, le portail internet a été lancé en septembre 2018.

Une édition spéciale du magazine National Geographic est sortie **en 2019** et la communication autour du projet se poursuit.

Une vidéo de présentation du Bassin minier Patrimoine mondial a été réalisée et diffusée sur les réseaux par National Geographic. Le blogueur voyage australien Michael Turtle est venu découvrir le territoire le temps d'une journée. Sa visite lui a permis de rédiger un article complet sur notre Bien sur son blog (www.timetravelturtle.com/things-to-do-nord-pas-de-calais-france) et de créer du contenu pour les réseaux sociaux du projet.

Poursuite du développement des sports de nature

>> Actualisation du Schéma Régional des VéloRoutes – Voies Vertes

En partenariat étroit avec la Région et les Départements, la Mission Bassin Minier a initié en 2019 une série de groupes de travail visant l'actualisation du Schéma Régional des VéloRoutes – Voies Vertes (SR3V) sur le territoire de la Destination Autour du Louvre-Lens. Ces groupes de travail ont permis à l'ensemble des acteurs de se positionner et valider certains ajustements de tracés existants ainsi que l'intégration de nouveaux faisceaux. À ce titre, la Mission Bassin Minier a travaillé sur la connexion Douai - Arras via la Scarpe et a appuyé auprès de la Région l'intégration au Schéma Régional des Véloroutes Voies Vertes (SR3V), de ce lien majeur entre deux grandes agglomérations constitutives du Pôle Métropolitain Artois-Douaisis (PMAD).

>> Suivi d'études et séminaires d'échanges/modes doux

En parallèle, et afin de mettre en cohérence l'ensemble des initiatives à différentes échelles, la Mission Bassin Minier a accompagné l'étude portée par le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) sur le développement de son schéma cyclable sur le territoire de la CAD et de la CCCO.

La Mission Bassin Minier intègre les groupes de travail et accompagne également deux nouvelles études :

- celle sur la révision du Plan de Déplacement Urbain (PDU) du Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG) pour les territoires CABBALR-CALL-CAHC
- celle sur le développement du schéma des modes doux de la CAPH.

En octobre 2019, à nouveau dans le cadre de la thématique de la mobilité et des modes doux, la Mission Bassin Minier a contribué fortement à l'organisation d'une journée d'échange sur l'écomobilité dans le Bassin minier, en partenariat avec le CREM (Centre Ressource Régional en Ecomobilité) sous l'égide de la DIRBM.

La Mission Bassin Minier a commencé à travailler sur la production d'un guide technique de références en matière de déplacement à vélo, dans la perspective d'une amélioration significative de la qualité des aménagements et services liés aux déplacements touristiques. Ce guide, prévu pour 2020, est réalisé avec le concours étroit de l'Adav.

La Mission a participé aux groupes de travail pour la mise en place des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) portés par les Départements.

La Mission Bassin Minier a participé activement aux réflexions et à l'étude sur le développement du tourisme de la Vallée de la Scarpe portée par le PNRSE. Cette étude a abouti à la réalisation d'une "charte d'intention" pour le développement touristique de cette vallée, mettant en exergue le potentiel de la voie d'eau pour les activités nau-

tiques et fluvestres. Cette charte, et le plan d'action qui en découle, se pose comme une réelle contribution à la stratégie touristique Autour du Louvre-Lens.

>> Organisation de la 6^e édition du Trail des Pyramides Noires

Le 25 mai 2019, la Mission Bassin Minier a organisé la 6^e édition du Trail des Pyramides Noires, événement majeur de la pratique du trail sur le territoire. La fréquentation a connu un coup d'accélérateur avec une progression des inscriptions de 20%. Cette édition a été la première à bénéficier de la coopération avec Run for You. Le bilan est à nouveau positif avec notamment une baisse sensible de la participation financière de la Mission Bassin Minier.

L'engagement d'un partenariat solide et durable avec l'IUT de Lens se confirme : l'IUT fait du TPN son événement "corporate" et mobilise un nombre important de ses étudiants de la filière TC pour accompagner l'organisation dans toutes les tâches "bénévoles".

Grâce au partenariat de la Mission avec le SYMEVAD (Syndicat Mixte D'Elimination et de Valorisation des Déchets), entrepris en 2018 et reconduit en 2019, l'événement a produit moins de déchets. Cette année, on a compté 160 kg de déchets recyclables et 220 kg de déchets non-recyclables pour 1112 coureurs alors qu'en 2018 l'événement avait généré 160 kg de déchets recyclables et 293 kg de déchets non-recyclables pour 919 coureurs. Ont été mises en place l'utilisation exclusive de gobelets réutilisables, la mise en place d'une signalétique pérenne et la sensibilisation des coureurs en amont de la course.

Comme en 2018, les 5 premiers coureurs du 110 km ont eu la chance de traverser la galerie du temps du Musée du Louvre-Lens. En plus cette année, tous les coureurs du 110 et du 55 km ont également pu traverser les jardins du Musée.

En terme de communication, un travail a été spécifiquement mené dans le cadre du défi de Jérôme Hadiuk (réaliser un double TPN : 220km).

Une conférence de presse a été organisée avec Vivalley.

Comme chaque année, plusieurs communiqués de presse, et un dossier de presse ont été réalisés pour l'événement. Le défi ainsi que le Trail de manière générale ont généré 84 retombées dont 3 retombées TV, 5 retombées radio, 63 retombées presse (papier & web). Le suivi en live de l'événement a été réitéré pour cette nouvelle édition, grâce au partenariat avec ILTV.



Jérôme Hadiuk
sur le village d'arrivée
après son défi
Mission Bassin Minier

Le partenariat instauré depuis 2016 avec la radio Chérie FM Lens a permis d'avoir une bonne couverture de l'événement sur le territoire. La page Facebook de l'événement a gagné près de 1 500 likes depuis l'édition 2018. La vidéo de l'arrivée du premier coureur du 110km, publiée sur la page Facebook du Trail des Pyramides Noires, a été le post qui a le mieux fonctionné avec 13 732 personnes atteintes.

La Mission Bassin Minier a poursuivi les échanges pour asseoir le Bassin minier comme Destination "Sport et Nature". Elle multiplie les contacts avec d'autres organisateurs d'événements pour générer des économies d'échelle et la mutualisation de moyens. Elle travaille notamment à l'animation de la communauté des traileurs et au développement d'une offre ciblée. Dans ce contexte, elle organise le **13 décembre** une rencontre autour de Sébastien Cornette, fondateur de l'école de trail, en présence de la ligue d'athlétisme, de l'office de tourisme ou encore de l'animateur de l'Arena Terril Trail de Noyelles/Lens.

La Mission Bassin Minier a accompagné l'office de Tourisme de Lens-Liévin dans la structuration d'une offre touristique ciblée sur la pratique du Trail en mobilisant son réseau de traileurs afin de définir les besoins d'une série de clientèles cibles.

>> Aménagement de sites d'accueil pour les pratiques sportives de pleine nature

La Mission Bassin Minier poursuit son accompagnement auprès d'Arnaud Traisnel, porteur du projet d'un Bike Park spécialisé dans la descente VTT sur le terroir 58 à Grenay et Mazingarbe. La Mission Bassin Minier facilite la mise en réseau des acteurs impliqués, notamment dans l'instruction des demandes d'autorisation, mais elle appuie aussi la réflexion sur le modèle économique et sur la mise en contact avec des partenaires potentiels.

>> Mise en chantier du Diagnostic Territorial Approfondi – sports de nature

En lien avec la DRJSCS, la Mission Bassin Minier a engagé la rédaction du cahier des charges pour un Diagnostic Territorial Approfondi sur les potentialités d'emplois et les besoins de formation liés au développement des sports de nature, entendu comme combinaison d'activités, de pratiques et de services. Il s'agira d'identifier le volume et la nature des emplois concernés, les besoins en qualification et formation, les opportunités à saisir autour du sport-santé notamment. Ce cahier des charges, validé en comité de pilotage le 17 décembre, permettra de lancer la consultation de bureaux d'études en début d'année 2020.

Poursuite de l'accompagnement des Offices de tourisme sur la dimension Patrimoine mondial

sur la dimension Patrimoine mondial (plaquettes, supports pédagogiques et de médiation, formation ...), en lien en particulier avec Pas-de-Calais Tourisme.

Sports de nature
Mission Bassin Minier



OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Faire du « Bassin minier fête le Patrimoine mondial » un outil de création et d'animation culturelle et d'appropriation de l'inscription par les habitants

[...] Depuis 6 ans, la Mission Bassin Minier coordonne et anime la quinzaine « Le Bassin minier fête le patrimoine mondial » qui se déroule autour de la date anniversaire de l'inscription. Ce temps fort festif et participatif s'est progressivement imposé comme un levier d'émergence d'initiatives au niveau local avec un potentiel de rayonnement territorial à organiser et à développer. L'évaluation de ces 5 [premières] éditions de l'événement montre cependant le besoin d'une plus forte structuration de la démarche, d'une montée en qualification des actions et d'une plus grande articulation avec les professionnels et en lien avec la programmation des équipements culturels.

Dans un contexte déjà très dense d'équipements et d'événementiels culturels, l'ambition partagée par les financeurs de la Mission est de positionner la Quinzaine comme un temps fort culturel, irriguant le territoire et s'adressant en priorité aux habitants. Au-delà de la seule quinzaine, l'enjeu repose sur le développement des croisements entre les différentes ressources culturelles du territoire, tant dans les domaines du patrimoine que dans les autres champs artistiques et culturels, afin de faire vivre l'inscription dans la programmation culturelle. Cette fertilisation croisée passe notamment par l'approfondissement du dialogue entre la Mission et les acteurs culturels. La structuration d'une telle démarche doit s'envisager de façon progressive. [...]

L'année 2019 était la première année de mise en œuvre d'une mission de développement de projets culturels visant l'appropriation plus large de la dimension Bassin minier Patrimoine mondial par les habitants et acteurs du territoire, à travers la programmation et la création culturelle.

Une cheffe de projet développement culturel a ainsi rejoint la Mission Bassin Minier en janvier pour la mener à bien.

Au cours de cette première année, les chantiers suivants ont été entamés.

Rencontres avec les opérateurs culturels et artistiques du territoire, engagés ou non dans une démarche de valorisation du Bassin minier Patrimoine mondial

45 personnes ont été rencontrées en 2019, représentant des structures culturelles (Scènes nationales, Centre Dramatique National, EPCC, musées ...), patrimoniales mais aussi touristiques (Office de tourisme ...) et sociales, de statut (équipement communal ou communautaire, association, ...) et de rayonnement divers (local, intercommunal, régional, voire national).

Ces rencontres ont permis de mieux identifier ces acteurs et cerner leur projet (artistique et de développement), de leur présenter les axes de la feuille de route de la Mission Bassin Minier et d'étudier avec eux les possibles collaborations sur la valorisation du Patrimoine mondial à travers, d'une part, leur propre projet d'établissement, et d'autre part la mise en œuvre de projets d'action culturelle.

Ces rendez-vous individuels seront poursuivis en 2020 et seront assortis de l'organisation de rencontres territoriales (périmètre des intercommunalités) mobilisant ces acteurs pour les sensibiliser à la démarche de valorisation du Bassin minier Patrimoine mondial.



Engagement d'une réflexion sur la mutation de la Quinzaine « Le Bassin minier Fête le Patrimoine mondial » en saison culturelle, patrimoniale et événementielle du Bassin minier Patrimoine mondial

En 2019, la décision a été prise collectivement avec les partenaires historiques de la Quinzaine festive de restreindre la temporalité de l'événement à 1 week-end (autour de la date-anniversaire du 30 juin).

L'année 2019 constituant ainsi une transition vers la mise en œuvre d'une programmation qui mettra en scène le Bassin minier Patrimoine mondial toute l'année.

Le **12 septembre 2019**, une réunion de travail a réuni une vingtaine d'acteurs au siège de la Mission Bassin Minier pour réfléchir au contenu et à la forme que pourra revêtir cette saison. Dans ce contexte, le cercle des opérateurs de cet événement a été élargi aux acteurs culturels du Bassin minier pour enrichir la réflexion.

De premières pistes méthodologiques ont été proposées par les partenaires ayant pris part à la réunion. Le travail sera poursuivi en 2020 avec la définition collective d'un concept à donner à cette saison ainsi qu'aux modes de valorisation et aux différents outils qu'il conviendra de lui associer.

La thématique retenue pour l'année 2020 est celle du Noir. L'expérimentation de nouveaux modes de faire en 2020 puis en 2021 devront permettre d'envisager une véritable « mise à feu » de cette saison (dans sa version la plus aboutie) en 2022, année où l'on célébrera les 10 ans de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial.

En 2019, l'opération s'est tenue du 28 au 30 juin afin de faire la transition entre les quinze jours de festivités qui se déroulaient auparavant et la saison culturelle qui sera développée dès 2020. Cette année, l'opération a accueilli 16 998 participants à travers 33 manifestations sur l'ensemble du territoire du Bassin minier.

En termes de retombées, la page Facebook a atteint 3 714 fans à la date du 14 juillet 2019, 900 pages ont été vues sur le site internet www.bassinminierenfete.fr entre le 28 mai et le 14 juillet 2019 et on compte plus de 39 retombées presse ainsi que 7 émissions de radios et reportages TV.

Mise en œuvre d'un premier projet d'expérimentation culturelle sur le territoire de Lens-Liévin avec le Centre Chorégraphique National de Roubaix - le Ballet du Nord : les Bals du Patrimoine mondial

Pour permettre à la Mission Bassin Minier de mener à bien sa nouvelle mission, la DRAC Hauts-de-France lui a accordé en 2018 un financement exceptionnel pour mener des projets d'action culturelle sur deux territoires d'expérimentation.

En 2019, le premier territoire à en bénéficier était celui de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, avec l'opération des « Bals du Patrimoine mondial », menée en partenariat avec le CCN de Roubaix – le Ballet du Nord.

Le projet a démarré en février 2019 et s'est déroulé pendant 5 mois au sein de 4 communes de l'agglomération.

Il a mobilisé 8 acteurs : la Mission Bassin Minier, le Ballet du Nord, les municipalités de Harnes, Wingles et Mazingarbe, l'association Porté Mine à Lens, le Musée du Louvre-Lens et l'association Euralens.

La participation totale des habitants à l'opération a mobilisé plus de 500 personnes, en comptant les 70 habitants qui ont incarné les danseurs « complices » de l'action, les 220 habitants qui ont assisté aux 3 premiers bals donnés à Harnes, Wingles et Lens, ainsi que les 300 personnes présentes lors du grand bal final au Musée du Louvre-Lens le 30 juin 2019.

Organisation du deuxième comité technique des 5 grands sites miniers le 20 juin 2019

La Mission Bassin Minier a poursuivi son travail d'animation du réseau des 5 grands sites miniers en 2019.

Un deuxième comité technique a permis d'acter une méthode d'animation du comité qui sera réitérée à chaque réunion, de proposer des thématiques de travail, déclinées en axes opérationnels, à mettre en œuvre soit collectivement, soit individuellement par les sites, mais également à partager des objectifs en termes de communication inter et extra-sites.

Les bals du Patrimoine mondial au musée du Louvre-Lens

Benoît Defrain pour la Mission Bassin Minier



Objectif
stratégique

3

*Participer à la mise en œuvre
de projets d'aménagement et de
logement en lien avec
la programmation de
l'Engagement pour
le Renouveau du Bassin Minier*

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais (ERBM), signé entre l'Etat et les collectivités le 7 mars 2017, porte sur plusieurs champs d'intervention, pour lesquels la MISSION BASSIN MINIER pourrait utilement apporter ses connaissances et son expertise du territoire.

La connaissance que la Mission a des projets d'aménagement et de logement et de leur niveau de maturité opérationnelle à l'échelle du Bassin minier, lui permettra de jouer un rôle d'assistance technique auprès de la Délégation en complémentarité avec les services de l'Etat, et en concertation avec les collectivités.

En 2018, la Délégation interministérielle pour l'ERBM et la Mission Bassin Minier ont commencé à définir plus précisément les modalités de l'appui technique de la Mission

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°1

Accompagner les collectivités, leurs groupements et les bailleurs dans la mutation du parc minier et poursuivre le programme des cités pilotes

[...] Valorisant les acquis de la précédente expérimentation du premier programme des éco-cités minières « UNESCO » et s'appuyant sur le nouveau référentiel technique qui en est issu et a été défini de manière partenariale, la Mission Bassin Minier continuera de jouer un rôle d'expertise et d'assistance technique dans l'appui à la définition et la mise en œuvre de nouveaux projets qualitatifs d'éco-cités minières, confortant cette démarche de projets intégrée comme un outil majeur de valorisation du patrimoine, de renouvellement urbain et de résorption de la précarité sociale. [...]

Accompagnement opérationnel des projets dans une logique intégrée

La Mission Bassin Minier a participé à l'ensemble des comités techniques et de pilotage, et certaines réunions publiques concernant les études urbaines lancées par les EPCI.

Elle a également apporté son expertise sur des sujets plus ciblés lors de réunions techniques thématiques (reconfiguration des logements, reconversion de bâtiments, prise en compte des aspects architecturaux et paysagers, mobilité et développement des modes actifs de déplacement,...)



Cité de la Parisienne à
Drocourt
Mission Bassin Minier



INVENTAIRE DES CITÉS MINIÈRES DE LA CALL
programmées au titre de l'ERBM 2018-2020 / 2020-2028
et au titre du PSP de Maisons&Cités 2020-2028



Inventaire des cités minières de la CALL
Mission Bassin Minier

En 2019, la Mission Bassin Minier a suivi à des niveaux différents les études suivantes:

- CAVM : Cités Hardy et cité Ballanger à Fresnes sur l'Escaut, cité Cuvinot à Onnaing et Vicq, cités Acacia, Chabaud Latour et Saint Pierre à Condé sur Escaut, cité Mont de la Veine à Anzin.
- CAPH : Quartier Sabatier (cité du Pinson) à Raismes
- CCCO : Cité Heurteau à Hornaing, Cités du Bois Brûlé et du Chauffour à Somain, cité du Champs Fleury à Masny, cité Barrois à Pecquencourt
- Douais Agglo : Cité de la Croix de Pierre à Sin le Noble, cité de la Justice à Auby
- CAHC : Cité Declercq à Oignies, cité Crombez à Noyelles Godault, cité de la Parisienne à Drocourt, cité Nouméa à Rouvroy, cité Darcy à Hénin Beaumont
- CALL : Cité du 10 de Béthune à Sains en Gohelle, Cité 4 de Lens à Lens, cité de la Croisette et Résidence du Parc à Méricourt, Cité Bellevue ancienne à Harnes, cité des Genettes à Liévin.
- CABBALR : Cité Anatole France et du Nouveau Monde à Bruay-La-Buissière, cité de la Victoire et cité des Arbres à Houdain.

Parallèlement et conformément aux objectifs du référentiel d'ambitions partagées, la Mission Bassin Minier a pris contact avec les collectivités volontaires de manière à engager des démarches de médiation sur le thème du Patrimoine mondial dans les cités ERBM. De premières actions devraient voir le jour en 2020.

Accompagnement des études stratégiques à l'échelle des EPCI ou des pôles métropolitains

La Mission Bassin Minier appuie les EPCI et les bailleurs dans leurs démarches d'identification et de hiérarchisation de leurs « cités prioritaires ». Elle identifie des sites en lien avec les stratégies d'aménagement et de développement des territoires (critères d'identification, mobilisation de données, assistance aux études, ...)

En 2019, dans ce cadre, à la demande de la CALL, la Mission Bassin Minier a réalisé un état des lieux synthétique de 18 cités minières qui ont été pré-ciblées par la CALL pour intégrer la phase 2 du programme ERBM 2021-2028.

Il s'agit de donner une première vision du contexte urbain, ainsi que de l'état visuel des façades, des abords et des espaces publics. Cet état des lieux basé sur un important travail de terrain a été traduit dans des fiches synthétiques.

Ces fiches ont pour vocation de donner à la CALL et aux communes des premiers éléments de connaissance homogénéisés sur l'ensemble de ces 18 cités, de pouvoir comparer leurs états et situations respectives et d'identifier le cas échéant les premiers éléments à prendre en compte en priorité dans les futurs projets (pénurie d'équipements de proximité, problème de connexions urbaines, mauvais état des espaces publics, des façades et des équipements, éléments architecturaux à préserver en priorité,...). Ce travail ne se substitue pas aux diagnostics qui seront lancés ultérieurement mais il permet aux équipes de la CALL d'avoir une première vision partagée de l'état de ces 18 cités.

Assistance technique à la Délégation Interministérielle au Renouveau du Bassin Minier dans la définition d'un référentiel partagé pour la rénovation des cités conformément aux ambitions de l'ERBM :

La Mission Bassin Minier a assisté la Délégation dans la définition du référentiel avec pour but, la production d'un outil simple et appropriable qui puisse aider les porteurs de projet à conduire des projets conformes aux ambitions de l'ERBM.

Elle a été :

- rédacteur principal sur l'ambition de protection et de valorisation du patrimoine notamment pour les cités incluses dans le périmètre Patrimoine mondial.
- contributeur du premier cercle sur l'ambition de construire des projets intégrés : (à partir notamment du référentiel issu du bilan critique des cités pilotes, validé par le Conseil régional, le SGAR, la DRAC, les Conseils Départementaux et la DREAL)
- contributeur sur l'ambition de construire des démarches participatives (à partir des expériences menées sur la médiation « Patrimoine mondial »).

OBJECTIF OPÉRATIONNEL N°2

Aider à la mise en œuvre de projets urbains illustrateurs de la transition écologique et énergétique et de la Troisième Révolution Industrielle

[...] Au-delà des problématiques de logement minier, la Mission se mobilisera en appui et en accompagnement de projets qualitatifs, traitant l'aménagement dans sa transversalité, et de projets exemplaires répondant aux critères du type label éco-quartiers et d'appels à projets innovants, ou pouvant s'inscrire dans la Troisième Révolution Industrielle.*

Au stade de l'élaboration des projets par les collectivités et sur sollicitation de ces dernières, la MISSION BASSIN MINIER poursuivra son rôle d'accompagnement des démarches opérationnelles et des projets majeurs du territoire. [...]

**A noter également dans ce cadre, la politique du Département du Pas-de-Calais d'accompagnement de la réhabilitation des cités minières sous le prisme des espaces et équipements publics.*

Dans un contexte qui a connu de fortes mutations institutionnelles et une évolution des cadres de financement et d'accompagnement, l'intervention de la Mission Bassin Minier sur ce champ d'activité est en cours de redéfinition.

Pendant longtemps, elle a été un relais de l'action de l'ADEME et du Conseil Régional, via le FRAMEE, en portant des études en maîtrise d'ouvrage au bénéfice de collectivités locales essentiellement. Cet accompagnement s'est traduit très concrètement par quelques opérations réussies : Aquaterra, maison du développement local au Parc des Îles pour le compte de la CAHC, restaurant scolaire pour la ville de Loison sous Lens, éco-quartier et médiathèque à Méricourt, étude de rénovation du Camus Haut d'Annay-sous-Lens...

En 2019, la Mission Bassin Minier continue d'accompagner la commune de Méricourt dans le déploiement de l'éco-quartier, mais aussi Maisons et Cités et SIA Habitat dans le projet de l'îlot Parmentier à Lens.

En 2019, la Mission Bassin Minier a accompagné la ville d'Auby, lauréate de l'appel à projet du concours Européen 15 « Villes productives 2 ». La Ville a souhaité un accompagnement de la Mission Bassin Minier au titre à la fois de son expérience de la démarche Européen (la Mission Bassin Minier avait accompagné la CAHC dans le cadre de la 8^e session) et de son expertise en matière de programmation urbaine. À ce titre, la Mission a participé aux comités techniques, visites de terrains à destination des équipes concurrentes, ainsi qu'au jury.

Contribuer à la préservation et au développement de la richesse paysagère et écologique et des projets de continuités écologiques dans le Bassin ainsi qu'à l'appui technique à la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs

[...] Les éléments paysagers et bâtis de l'héritage minier sont souvent ceux qui donnent à ce vaste ensemble urbain ses marqueurs positifs. Leur protection et leur valorisation sont donc au cœur de la stratégie de retournement d'image du territoire minier dans son ensemble. Cet objectif est d'ailleurs repris dans l'ERBM («cultiver l'image d'un territoire aux paysages attractifs»). Qu'il s'agisse de la Chaîne des Parcs, de la Boucle Un'Escaut ou de la mise en valeur des canaux et rivières, la Trame verte et bleue reste un levier de la résilience environnementale du Bassin minier et un vecteur majeur de son changement de statut. [...]

Accompagner la Trame verte et bleue dans le Bassin minier et favoriser la cohérence des projets inter-agglomérations

>> Site minier de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut

En 2019, la Mission Bassin Minier a poursuivi l'accompagnement des partenaires pour faire émerger les pôles structurants du Bassin minier et plus particulièrement :

Le Département du Nord porte, pour le compte des trois propriétaires/gestionnaires principaux du site de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut (commune de Condé-sur-l'Escaut, Fédération Départementale des chasseurs du Nord, et Département du Nord) une étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ce site.

La Mission Bassin Minier a accompagné les propriétaires et usagers du site, en participant aux réunions et apportant son expertise sur les usages du site, les aléas miniers et l'hydraulique liée aux stations de relevage des eaux. Cette étude se poursuivra en 2020.

En parallèle, la Mission Bassin Minier a finalisé la réalisation des panneaux d'accueil, « chartés » Patrimoine mondial, qui seront implantés par la CAVM sur les propriétés de la commune et de la Fédération des Chasseurs du Nord.

Chabaud-Latour pourrait être le point d'appui pour une réflexion stratégique autour des sites structurants dans le Nord (avec Rieulay et Amaury), sur le modèle de la « Chaîne des parcs » dans le Pas-de-Calais.

>> Terril 58 de Grenay-Mazingarbe

La Mission Bassin Minier a poursuivi son accompagnement des communes et du porteur de projet du bike park dédié à la descente sur le terril 58 de Grenay-Mazingarbe. Elle a contribué à la rédaction du document demandant modification du PLU pour permettre l'aménagement du Bike Park, la procédure de révision allégée est engagée fin 2019 et devrait aboutir au premier trimestre 2020. En parallèle le Permis d'aménager a été déposé en octobre 2020, un accompagnement du porteur de projet reste nécessaire pour compléter les éléments déposés.

>> Terril de Germignies sud

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'accompagnement de la commune de Lallaing et de la CAD dans le développement du projet de reconversion du terril de Germignies sud, en participant aux réunions de travail et de terrain, et en contribuant à la rédaction du cahier des charges de l'étude paysage que la commune lancera en 2020.

»» Accompagnement de CABBALR

La Mission Bassin Minier a également poursuivi l'accompagnement de CABBALR dans sa politique de mise en œuvre de la Trame verte et bleue qui intègre la Chaîne des parcs en participant aux réunions portant sur la définition des travaux d'aménagements de l'entre-deux Vallée.

Accompagner la mise en œuvre de la Chaîne des parcs, aux côtés du Pôle Métropolitain de l'Artois (convention de partenariat renouvelée en 2019)

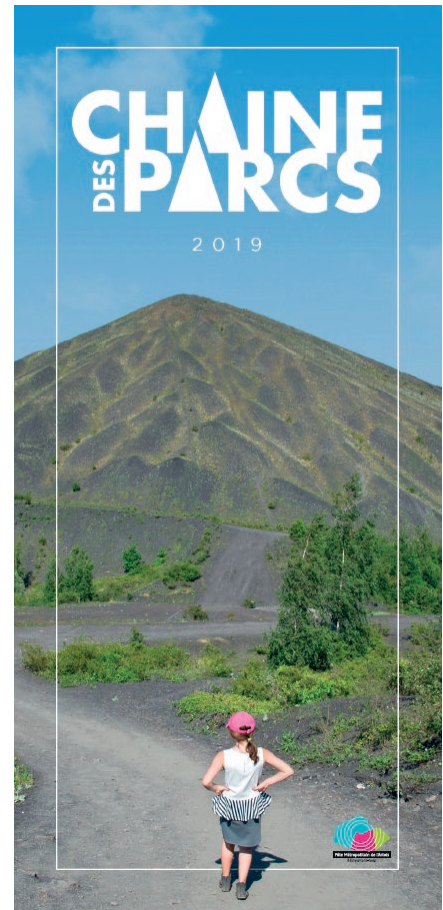
»» Accompagnement du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs et des futurs marchés de maîtrise d'œuvre qui pourraient être lancés par le Pôle ;

- En 2019, la Mission Bassin Minier a piloté pour le compte du PMA l'étude de cas de l'Arc Nord, unité opérationnelle de la Chaîne des Parcs comprise entre Fouquières les Lens et Oignies, en passant par Harnes, Annay-sous-Lens, Pont à Vendin, Meurchin, Estevelles, Carvin et Libercourt. La Mission Bassin Minier a rédigé le cahier des charges de consultation, conduit les négociations avec le groupement titulaire de l'accord cadre, accompagné l'étude (repérage de terrain, animation des ateliers, échanges techniques) qui a été rendue le 6 décembre.

»» Mise à disposition de ses bases de données sur les différents sites de la Chaîne des Parcs.

»» Appui à la cartographie et à la création de divers supports de communication

La Mission Bassin Minier a réalisé la carte de la Chaîne des Parcs pour le compte du PMA, dans la perspective de la fête de la Chaîne des Parcs, afin d'aider à l'appropriation du concept par les habitants. Cette carte a été diffusée par le PMA et ses partenaires à 20 000 exemplaires.



Couverture de la carte de la Chaîne des Parcs
Mission Bassin Minier

Renforcer le maillage de l'ingénierie « amont » en matière d'observation

En 2019, la Mission a poursuivi ses échanges avec les différents services du Conseil Régional mobilisés par le SRADDET, et avec ceux de la nouvelle Agence Hauts de France 2040, pour les accompagner dans la perspective de prendre en compte les problématiques identifiées et retenues par le SRADDET à l'échelle du territoire. Parmi les 5 espaces à enjeux identifiés au sein du SRADDET dans l'optique de fédérer les territoires au service d'un développement équilibré, le Bassin minier est en effet intégré dans un espace incluant notamment la métropole lilloise, où il est nécessaire « d'amplifier le rayonnement métropolitain et les dynamiques métropolitaines ». Sous influence métropolitaine, densément peuplé, et particulièrement concerné par la métropolisation et ses conséquences, le Bassin minier est surtout identifié comme nécessitant un traitement spécifique, à l'instar des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville à l'échelle régionale et compte tenu de la persistance des difficultés traversées depuis plus de trente ans, mais il doit accompagner la « montée en gamme de la métropole lilloise » en cherchant « à consolider la stratégie de résilience territoriale enclenchée prenant en compte le territoire dans toutes ses dimensions (économiques, sociales et environnementales) ». Au regard des ambitions affichées par le document et de la place accordée au Bassin minier, ce travail étroit avec l'Agence Hauts-de-France 2040 se poursuivra et sera appelé à être conforté au cours de l'année 2020.

Au niveau territorial, la Mission Bassin Minier inscrit son action en matière d'observation dans des partenariats permettant de mener des analyses à l'échelle de l'ensemble du Bassin minier et dans la complémentarité avec l'Agence d'Urbanisme de L'Artois. Les problématiques d'observation doivent en effet tenir compte de la réalité des ingénieries sur le Bassin minier : à ce titre, une dissymétrie existe entre le Nord et le Pas-de-Calais, avec l'Agence d'Urbanisme de L'Artois à l'échelle du Pôle métropolitain de l'Artois sur la partie Pas-de-Calais et l'absence d'agences sur la partie Nord.

La Mission Bassin Minier reste donc le seul outil d'ingénierie technique à l'échelle du programme du Renouveau du Bassin Minier et donc un point d'appui pour l'ingénierie



Portrait socio-économique du bassin minier
Mission Bassin Minier

d'observation à l'échelle du Bassin minier, ce qui implique une articulation et coordination entre les partenaires (SCOTs, services EPCI, AULA).

Ceci étant, les possibilités offertes en termes de mise à disposition de données au cours de ces dernières années via l'open data, ainsi que les évolutions technologiques récentes, ont conduit à la création de multiples dispositifs d'observation et de suivi. Dans ce contexte, la Mission Bassin Minier a échangé avec plusieurs partenaires au cours du second semestre 2019 pour identifier collectivement les attentes et les besoins complémentaires éventuels sur les différentes thématiques, notamment à l'échelle du Bassin minier.

Ce travail va permettre d'engager pleinement la Mission Bassin Minier dans des démarches ciblées et partagées au cours de l'année 2020 sur différentes thématiques, à l'instar des travaux autour de la construction d'un référentiel évaluant l'impact sur le territoire de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial (cf. OS1 OP 1), ou dans l'appui technique à Euralens dans le cadre du suivi et de l'évaluation des impacts du Louvre-Lens au sein de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) Euralens. Ces démarches pourront prendre la forme d'analyses approfondies via le lancement d'outils de mesure complémentaires (enquêtes).

>> À l'échelle du Bassin minier Nord-Pas de Calais, et en appui à la Délégation interministérielle pour le Renouveau du Bassin Minier

La Mission Bassin Minier assure un rôle de veille et d'analyse des données sociales, démographiques et économiques et fait office de centre de ressources du Bassin minier auprès de ses partenaires en leur fournissant cartes, études et bases de données, ou à l'occasion de présentation auprès d'institutionnels, de chercheurs ou encore d'étudiants.

Début 2019, la Mission Bassin Minier a diffusé une actualisation des différentes données socio-économiques et des différentes cartographies qui a permis de mettre à jour le portrait socio-économique du Bassin minier. Des échanges avec plusieurs partenaires, couplés avec la mise à disposition de données dans le cadre des politiques d'open data, ont permis de compiler d'autres données au cours de l'année 2019. Celles-ci viendront compléter l'actualisation de ce travail qui sera diffusé au cours de l'année 2020.

En parallèle, la Mission Bassin Minier a continué en 2019 à accompagner les différents EPCI dans leurs démarches de connaissance, d'actualisation des documents stratégiques ou réglementaires : la Mission Bassin Minier est régulièrement sollicitée par les acteurs du territoire pour participer et alimenter les démarches locales (Observatoire de l'Habitat du SCOT Grand Douaisis dont elle est membre, révisions des SCOTs de l'Artois, du Grand Douaisis, de Lens-Liévin/Hénin-Carvin, ...).

La Mission Bassin Minier a poursuivi l'accompagnement des travaux destinés à l'organisation d'une rencontre territoriale du PIVER (plateforme d'information et de valorisation des études dans la région) de l'Insee sur le Bassin minier.

Organisée à l'initiative de la DIRBM, la rencontre s'est déroulée en deux demi-journées en février 2019 à Douai et en avril 2019 à Lens, et a permis de partager les connaissances (données, travaux d'études, méthodes) et les problématiques du territoire, soulignant l'importance du Bassin minier à l'échelle de la région, la poursuite de sa transformation, mais également la part importante de sa population encore très confrontée aux fragilités économiques, sociales et sanitaires.

À Douai, la Mission Bassin minier a participé à la restitution de l'étude sur la pauvreté et son évolution sur les territoires de la métropole lilloise, du Bassin minier et du Dunkerquois, menée aux côtés de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADULM), de l'Agence d'Urbanisme de L'Artois (AULA) et de l'Agence d'Urbanisme de la région Flandre-Dunkerque (AGUR).

>> À l'échelle du Nord

Une convention de partenariat a été rédigée entre la Mission Bassin Minier et le CAUE du Nord portant notamment sur la création d'un centre de ressources numérique et leur bonne articulation en matière d'expertise et d'accompagnement des acteurs sur le territoire du Bassin minier.

>> À l'échelle du Pas-de-Calais : « Ingénierie 62 »

En 2019, la Mission Bassin Minier a poursuivi son engagement dans « Ingénierie 62 », plateforme d'ingénierie territoriale du Pas-de-Calais lancée en septembre 2018, à l'occasion des différents comités techniques.

Cette plateforme d'ingénierie territoriale est au service des communes et intercommunalités pour les accompagner et favoriser l'émergence de leurs projets. Cette dynamique de mutualisation et de coordination a pour objectifs de rendre plus visible et lisible l'offre d'ingénierie publique, favoriser et organiser les échanges d'expériences et la mise en commun d'outils, partager la connaissance et développer des savoir-faire techniques, renforcer la connaissance mutuelle des acteurs de l'aménagement des territoires, accompagner la prise de compétences des collectivités et conforter leur rôle de maître d'ouvrage.

>> À l'échelle d'EURALENS

En 2019, la Mission Bassin Minier, co-animatrice de la Plateforme d'Intelligence Collective (PIC) Euralens a poursuivi son action en matière de suivi et d'évaluation des impacts du Louvre-Lens, au sein des 3 axes de la PIC :

- Réalisation d'un état annuel des impacts du Louvre-Lens sur le territoire (édition du Livret annuel « Louvre-Lens, Chiffres clés et impacts »).

La Mission Bassin Minier a assuré comme chaque année l'animation avec Euralens de ce groupe de travail (élaboration et rédaction du livrable annuel, mobilisation des partenaires, recherche des informations, ...), mais aussi depuis 2017, la mise en page du document.

Celui-ci, intitulé "2009-2019 L'Odyssée d'une territoire. 10 ans de transformation autour de l'arrivée du Louvre-Lens" a été publié à l'occasion de la conférence de presse de lancement d'ODYSSÉE - Euralens 2019 en mars 2019.

- Mobilisation des partenaires de la PIC pour réaliser des études thématiques complémentaires

La Mission Bassin Minier a continué en 2019 à mobiliser et accompagner les partenaires dans le cadre de la dimension « observatoire » de la plateforme :

En février 2019, le second volet du diagnostic socio-économique du territoire d'Euralens, porté par l'INSEE, le Conseil régional, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et le Pôle métropolitain de l'Artois, avec le soutien technique de la Mission Bassin Minier et d'Euralens a été diffusé. Il a notamment permis d'apporter un éclairage sur la place des habitants du territoire en relation avec la création d'emplois, l'impact sur le chômage, la caractérisation de l'emploi et les déplacements domicile-travail.

Les membres de la PIC ont pu échanger autour des perspectives d'évolution de la PIC à inscrire dans la durée pour rendre compte de la transformation du territoire. Comme évoqué par ailleurs, l'accent a été mis sur la nécessité de bien dimensionner l'action de la PIC en termes de suivi d'indicateurs et de traitements sur les différents aspects (économiques, touristiques, etc.), notamment eu égard aux travaux engagés par les différents partenaires membres de la PIC Euralens. Les arbitrages réalisés en fin d'année 2019 permettront de définir le cadre d'intervention de la PIC en 2020.

La Mission Bassin Minier a accompagné Euralens et l'Université d'Artois dans les travaux relatifs à l'évaluation quantitative et qualitative d'Odyssée - Euralens 2019, dont une synthèse bilan a été diffusée en novembre 2019 à l'occasion de l'assemblée Générale d'Euralens ; une publication détaillée viendra compléter ce premier document au cours du premier semestre 2020.

- Développer un espace mêlant recherche scientifique et expérience opérationnelle sur les processus de transformation territoriale

La Mission Bassin Minier, dans le cadre de la PIC, a également été partenaire de l'organisation d'un colloque universitaire co-organisé par Euralens et l'Université d'Artois sur le thème "Patrimoines en mouvement, restaurer, innover" en mai 2019. Inscrit dans le cadre des différentes manifestations d'Odyssée - Euralens 2019, il a permis l'échange entre chercheurs et "hommes de l'art".

En parallèle, et à côté de sa participation « historique » dans les instances de labellisation d'Euralens (8^e vague prévue en 2019), la Mission Bassin Minier a accompagné la démarche Odyssée - Euralens 2019 au sein du comité technique et à travers ses propres événements et a suivi le forum dédié à la jeunesse et à son engagement citoyen.



Le site de l'Ingénierie 62
Conseil départemental du Pas-de-Calais



Livret annuel 2019
PIC Euralens

» À l'échelle de la coopération avec la Métropole Européenne de Lille

Répondant à une commande officielle de l'Assemblée Générale de dissolution de l'association Aire Métropolitaine de Lille (AML), la Mission Bassin Minier et l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole ont réalisé un document de synthèse reprenant les acquis donnés par les travaux de l'ex-Aire Métropolitaine de Lille et l'évocation de quelques perspectives et pistes de travail aidant à la relance des coopérations entre les territoires.

Alors que l'association Aire Métropolitaine de Lille a été dissoute, les actions de coopération interterritoriale n'ont jamais été aussi présentes. Le Pôle Métropolitain de l'Artois, avec le soutien de ses membres, développe ses actions ; la MEL s'est engagée depuis un an dans la conclusion de cadres de coopération avec certains de ses territoires voisins ; le SRADDET a identifié des territoires de dynamique régionale - dont le Bassin minier - et la Région a passé un accord-cadre avec la MEL dans lequel l'inter territorialité a toute sa place.

Partagé avec les services de la MEL, ce document de synthèse a également été communiqué aux services de la Région, engagée dans le SRADDET, afin qu'elle puisse, sur la base des différents acquis et perspectives évoqués, alimenter les travaux, démarches et politiques initiés en termes de relations entre les territoires, et notamment entre la métropole et le Bassin minier, au cours des prochains mois.

Le 16 décembre, à la demande de MM. Alain WACHEUX, Président du Pôle Métropolitain de l'Artois et d'Alain BERNARD, 1^{er} Vice-président de la MEL en charge de la Gouvernance, ce document a enfin fait l'objet d'une présentation dans un cercle partenarial élargi afin d'échanger sur les liens entre territoires et les actions de coopération qui pourraient y être engagées plus formellement. La Mission Bassin Minier pourrait ainsi jouer son rôle d'ingénierie interterritoriale dans cette perspective, en coordination avec les ingénieries existantes.



J.M. André

Rapport d'activité 2019



Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Carreau de Fosse du 9-9bis
Rue du Tordoir - BP 16
F 62590 OIGNIES
Tél. +33 (0)3 21 08 72 72
www.missionbassinminier.org

